

**DANS UN MONDE QUI CHANGE,
NOUS SOMMES LÀ POUR
VOUS ACCOMPAGNER**



RAPPORT ANNUEL 2014



BMCI
GRUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Jaouad HAMRI
Président du Conseil de Surveillance



Laurent DUPUCH
Président du Directoire

VOUS ACCOMPAGNER DANS UN MONDE QUI CHANGE

Dans un contexte économique difficile et très concurrentiel en 2014, marqué par une augmentation du coût du risque de la place, la BMCI a poursuivi sa dynamique de changement avec pour objectifs précision et réactivité dans la réponse aux attentes et besoins clients. Les différentes actions menées tout au long de l'année ont permis à la banque de réaliser de bonnes performances commerciales.

Ainsi, le Retail Banking a poursuivi sa croissance, à travers une augmentation du parc de clients et le lancement de

nouvelles offres. Plaçant les clients et leur satisfaction au cœur de sa politique, la BMCI a multiplié les actions pour favoriser proximité, conseil, écoute et accompagnement personnalisé.

L'année a également été marquée par la fusion entre BMCI et BMCI Crédit Conso. Avec pour objectifs de simplifier la structure du groupe BMCI et de créer des synergies, cette fusion a déjà permis de développer fortement les ventes de Crédit à la Consommation, accompagnées par une campagne commerciale d'envergure.



L'année 2014 a également été une année de développement commercial pour BMCI-BNP Paribas Banque Privée, qui a vu l'ouverture d'un nouveau centre à Agadir, et pour la Salle des Marchés, avec des innovations produits venant renforcer la gamme proposée aux clients.

Fort de sa nouvelle organisation qui place la qualité de la relation client au cœur de son dispositif, le Corporate Banking a connu une année 2014 positive et dynamique, avec la réalisation d'opérations significatives et la relance de la campagne à destination des clients Entreprises.

La BMCI a également poursuivi sa dynamique de chantiers structurants afin de garantir une croissance pérenne, dans le respect de ses principes éthiques et des exigences réglementaires, en maîtrisant les risques et en améliorant de façon continue la qualité de service.

Ainsi, suite au renforcement des exigences en termes de conformité à la fois par le régulateur, le Groupe BNP Paribas et la BMCI, l'année 2014 a été marquée par la mise en place d'actions de sensibilisation et d'amélioration des dispositifs de contrôle.

2014 a également vu l'aboutissement du projet de centralisation des opérations du réseau au sein de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial, avec pour objectif de créer un véritable centre d'expertise et d'améliorer la qualité de service client.

Plaçant les Ressources Humaines au cœur de sa politique de développement, la BMCI a lancé de nombreuses actions afin de valoriser son capital humain, notamment par l'adoption d'un nouveau modèle d'Accompagnement RH, le développement des formations en e-learning, ainsi que la mise en œuvre de plans d'action définis sur

La BMCI a poursuivi en 2014 sa dynamique de chantiers structurants afin de garantir une croissance pérenne, dans le respect de ses principes éthiques et des exigences réglementaires.



En 2014, la BMCI a été la première banque au Maroc à obtenir le label RSE de la CGEM, marquant la reconnaissance de son engagement en tant que banque responsable.

la base des résultats de l'enquête interne annuelle GPS (Global People Survey), qui permet aux collaborateurs d'exprimer leurs attentes en termes de Ressources Humaines.

Dans un souci de proximité client, la BMCI a poursuivi ses campagnes de communication en mettant notamment l'accent sur son rôle d'accompagnement dans la réalisation des projets clients. Pour aller à la rencontre de ses clients, la BMCI a également participé à des salons et forums et a organisé de nombreux événements et conférences. Pour la première fois au Maroc, la BMCI a lancé des « Live Chat » avec des experts banque, initiant ainsi un véritable dialogue avec les clients et prospects via les réseaux sociaux.

En 2014, la BMCI est devenue la première banque recevant le Label RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) de la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc), marquant la reconnaissance de l'engagement de la BMCI en tant que banque responsable. Cette démarche RSE s'est traduite durant l'année 2014 par la conduite de différentes actions, et notamment le lancement de la politique Diversité.

La responsabilité sociale de la BMCI s'est également exprimée à travers les nombreuses actions de la Fondation BMCI, qui s'engage dans la durée auprès de ses partenaires afin de soutenir le développement de projets de façon pérenne dans les domaines de la Solidarité et de la Culture.





SOMMAIRE

LA BMCI EN 2014

Conseil de Surveillance	8
Directoire	12
Organisation	14
Chiffres clés consolidés	16
Chiffres clés BMCI	18
Nos métiers et services	20
Nos activités support	22
Faits marquants	24
Groupe BNP Paribas	26

DONNÉES FINANCIÈRES

Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI	30
États financiers consolidés IAS / IFRS au 31 décembre 2014	44
Note de présentation des règles et principes comptables	60
Comptes sociaux au 31 décembre 2014	64
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	83
Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire	84
Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Extraordinaire	87
Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire	88

CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU 30 JUIN 2015

L'Assemblée Générale de la BMCI, réunie le 28 mai 2015, a procédé au renouvellement des membres de son Conseil de Surveillance et à la nomination de nouveaux membres indépendants pour répondre aux exigences des règles de gouvernance au sein des organes d'administration. Au cours de cette Assemblée, M. Mourad Cherif a informé les actionnaires présents ou représentés de sa décision prise au cours du Conseil de Surveillance du 24 avril 2015 de ne pas renouveler son mandat de membre et de Président du Conseil. L'Assemblée lui a rendu un vibrant hommage pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer avec sérénité et professionnalisme pendant ses quatre mandats. Ainsi, M. Hamri succède à M. Mourad Cherif au poste de Président du Conseil de Surveillance de la BMCI.

PRÉSIDENT

M. Jaouad HAMRI*

PRÉSIDENT D'HONNEUR ET MEMBRE DU CONSEIL

M. Mustapha FARIS

VICE-PRÉSIDENT

M. Michel PEBEREAU

MEMBRES

- M. Christian AUBIN
- M. Mohamed Hassan BENSALAH
- M. Alain FONTENEAU

- Mme Janie LETROT HADJ HAMOU*
- M. Yves MARTRENCAR
- Mme Sofia MERLO
- Mme Dounia TAARJI*
- M. Philippe TARTELIN
- Axa Assurance représentée par M. Michel HASCOET
- BNP Paribas BDDI - Participations représentée par M. Jean François BANDINI
- Sanad Assurance représentée par M. Mustapha BAKKOURY

* en application des dispositions de la directive 1/W/2014 sur la gouvernance et notamment les critères d'indépendance, le conseil compte trois membres indépendants en la personne de son Président M. Jaouad HAMRI et de Mesdames Dounia TAARJI et Janie LETROT, membres du Conseil.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET RÉMUNÉRATION DES MEMBRES

Le règlement intérieur du conseil de surveillance définit les missions de cet organe de gouvernance, les modalités d'organisation de ses réunions, les droits et obligations de chaque membre sur les aspects de confidentialité des informations mises à leur disposition et la charte sur la gestion des opérations portant sur les valeurs de la banque.

Pour renforcer davantage son rôle de surveillance de la gestion de la banque par le Directoire, le Conseil a complété son dispositif des comités spécialisés par la mise en place d'un comité des risques et a ajouté au comité des nominations la fonction de rémunération et de gouvernement d'entreprise.

Les membres du conseil ne reçoivent de la banque aucune rémunération autre que les jetons de présence dont le montant global est alloué par l'Assemblée Générale que le conseil répartit entre ses membres.

PARCOURS PROFESSIONNELS ET PRINCIPAUX MANDATS



Jaouad HAMRI
Président du Conseil de Surveillance

M. Jaouad HAMRI a occupé le poste de Directeur de l'Office des Changes du Royaume du Maroc, de 2010 à avril 2015. Auparavant, de 2008 à 2010, il a assuré la fonction de Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances. Il a été chargé des relations avec le secteur privé et a notamment initié et coordonné au sein du ministère le « comité de veille stratégique » au sein duquel siégeaient plusieurs départements ministériels au côté des représentants du secteur privé (CGEM, GPBM).

Avant ce poste, M. HAMRI, détenteur d'un Master en Economie & Finances à l'Université de Grenoble, d'un certificat supérieur juridique et fiscal et d'un certificat supérieur de révision comptable du diplôme d'Expert Comptable, a évolué dans le secteur privé en France et au Maroc depuis 1981.

Il a été nommé Président du Conseil de Surveillance de la BMCI lors de la réunion du Conseil du 12 juin 2015.

MICHEL PEBEREAU

Michel PEBEREAU est titulaire d'un diplôme de l'École Polytechnique (X1961) et de l'École Nationale d'Administration (ENA). Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein de l'administration, il rejoint le Crédit Commercial de France (CCF) en 1982. Au cours de sa longue carrière, il est devenu Président Directeur Général de deux banques dont il a mené la privatisation, le CCF et la Banque Nationale de Paris. Il dirige BNP Paribas jusqu'en 2003, puis occupe ensuite le poste de Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas, qu'il quitte le 12 mars 2015. Il est aujourd'hui Président d'honneur de BNP Paribas, ainsi que Président d'honneur du Crédit Commercial de France, de l'Institut ASPEN et de l'Institut de l'Entreprise.

• Autres mandats

- Administrateur chez AIRBUS
- Administrateur chez PARGESA

CHRISTIAN AUBIN

Diplômé d'études supérieures des sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration, M. AUBIN a exercé plusieurs fonctions au sein de l'administration, notamment au Ministère des Finances. Il rejoint la Banque Nationale de Paris en 1988 en qualité de Directeur Général Adjoint Chargé de la Direction des Grandes Entreprises puis Conseiller du Président et Secrétaire du Conseil d'Administration de BNP Paribas.

MOHAMED HASSAN BENSALAH

Titulaire d'un diplôme de gestion de l'Université Sorbonne et de l'École des Cadres de Paris, M. Mohamed Hassan BENSALAH est Président Directeur Général du Groupe HOLMARCOM, Président de la Fédération Marocaine des Compagnies d'Assurances et de Réassurances et membre du Conseil Économique, Social et Environnemental.

• Autres mandats

- Membre du Conseil de Surveillance du Crédit Agricole
- Membre du Conseil d'Administration du CIH
- Membre du Conseil d'Administration de SAMIR
- Membre du Conseil d'Administration de la CIMR
- Membre du Conseil d'Administration de Mutandis

MUSTAPHA FARIS

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris et d'un diplôme d'Ingénieur Civil de l'École Nationale des Ponts et Chaussées de Paris, M. FARIS a exercé plusieurs fonctions notamment Ministre des Finances et Ministre de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, Président Directeur Général de la Banque Nationale pour le Développement Economique, Président Directeur Général de la BMCI et Président de son Conseil de Surveillance jusqu'en 2006. M. Mustapha FARIS a eu également de très nombreuses activités sur le plan national et international.

ALAIN FONTENEAU

Titulaire d'un diplôme de l'ENA, Maître de Conférences Micro et Macro Economie à l'Institut d'Études politiques de Paris, M. FONTENEAU a occupé notamment le poste de Responsable de Recherches au Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), Responsable du Département de l'Ingénierie Financière, Gestion de Bilan à la BRED. Au sein du Groupe BNP Paribas, il a été Responsable ALM (Asset and Liability Management) avant d'être nommé Directeur Financier d'International Retail Banking.

• Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de TEB Bank (Turquie)
- Membre du Conseil de Surveillance de UKRSIBBANK (Ukraine)

JANIE LETROT HADJ HAMOU

Diplômée de l'ENA de Paris en 1985, Mme Janie LETROT HADJ HAMOU a occupé des fonctions d'Administrateur à la Direction des Impôts en France, de conseillère commerciale puis financière de l'Ambassade de France et de conseillère économique et financière à la mission permanente de la France auprès des Nations-Unies. Entre 1999 et 2014, Mme Janie LETROT a été Déléguée Générale de Vivendi au Maroc puis membre du Directoire de Maroc Telecom avec le titre de Directeur Général, Responsable juridique et de la règlementation.

YVES MARTRENCHARD

Titulaire d'un diplôme de l'École Polytechnique (X1977). M. Yves MARTRENCHARD a occupé notamment le poste de Directeur de BDDF (Banque de Détail France), Responsable de Distribution Marchés et Solutions pour BNP Paribas Retail Banking et occupe actuellement le poste de Directeur des Ressources Humaines de BNP Paribas et membre du Comité Exécutif du Groupe.

• Autres mandats

- BNP Paribas Investment Partners (Administrateur)
- BNP Paribas Cadif (Administrateur)
- Bank of West (USA) Director
- Bankwest Corporation (USA) Director
- La Lairoise de Participations (Administrateur)

SOFIA MERLO

Titulaire d'un diplôme HEC (1985), elle rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs fonctions de responsabilité au sein du réseau et de la Direction des Ressources Humaines. En juin 2009, Mme Sofia MERLO est nommé Directrice Commerciale de la Banque Privée puis Directeur de la Banque Privée France. Membre du G100 de BNP Paribas, elle occupe depuis 2012 le poste de CO-Wealth Management chez BNP Paribas.

• Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de Sicav Funquest (France)
- Président du Conseil de Surveillance de BNP Paribas REIM (France)

DOUNIA TAARJI

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce à Paris et titulaire d'un DEA en Droit des Affaires obtenu à la Sorbonne, Mme Dounia TAARJI a débuté sa carrière chez le Crédit Lyonnais en France avant de rejoindre en 1995 sa filiale marocaine, le Crédit du Maroc, qui lui a confié la création de la filiale « Société de Bourse CMDC ». Elle rejoint par la suite CFG Group en qualité d'associée au sein de de la filiale CFG Finance. En octobre 2001, elle est nommée Directeur Général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM). Actuellement, Mme TAARJI est Directeur Général du cabinet international de conseil Monitor Groupe.

• Autres mandats

- Administrateur à HOLCIM Maroc

PHILIPPE TARTELIN

Titulaire d'un diplôme en Direction des Entreprises, M. Philippe TARTELIN a rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs fonctions de responsabilité dans le réseau France. En juin 2012, il rejoint International

Retail Banking (IRB) en qualité de Responsable de la Région Méditerranée Afrique, puis en septembre 2014, il est nommé Directeur IRB Afrique.

• Autres mandats

- Président d'IRB PARTICIPATIONS
- Administrateur à PROPARCO
- Administrateur à MEDIFORCE
- Administrateur à UBCI (Tunisie)
- Administrateur à BNP Paribas El Djazaïr (Algérie)
- Administrateur à la BICIS (Sénégal)
- Administrateur à la BICIG (Gabon)
- Administrateur à la BICICI (Côte d'Ivoire)

MICHEL HASCOET

REPRÉSENTANT PERMANENT

D'AXA ASSURANCE MAROC

Titulaire d'un diplôme du Centre des Hautes Études en Droit des Assurances, de l'institut des Entreprises, ainsi que d'un 3^e cycle de Sciences Économiques, M. HASCOET a commencé sa carrière au sein du Groupe DROUOT avant de rejoindre les Mutuelles Unies en tant que Responsable du Réseau, puis d'être nommé Directeur Général Adjoint d'AXA particuliers France. Depuis 2011, il est Président Directeur Général d'AXA Assurance Maroc.

• Autres mandats

- Administrateur à AXA Sénégal
- Administrateur à AXA Assistance

JEAN-FRANÇOIS BANDINI,

REPRÉSENTANT PERMANENT

DE LA SOCIÉTÉ BNP PARIBAS BDDI - PARTICIPATIONS

Titulaire d'une Maîtrise de Droit des Affaires (Paris 2) et d'un DESS de Banque et Finance (Paris 1), M. Jean-François BANDINI a occupé des fonctions au sein de la BRED et du CCF avant de rejoindre le Groupe BNP Paribas en 1992, au sein duquel il a occupé plusieurs fonctions, et notamment Responsable du Corporate Banking d'Europe Méditerranée. Il est actuellement Responsable du Corporate Banking au sein d'International Retail Banking.

• Autres mandats

- Administrateur à la BICIS (Sénégal)

MUSTAPHA BAKKOURY,

REPRÉSENTANT PERMANENT

DE LA COMPAGNIE SANAD ASSURANCE

Ingénieur diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (Paris) et titulaire d'un DESS Banque Finance, M. Mustapha BAKKOURY a effectué la majeure partie de son parcours professionnel au sein du secteur bancaire, notamment en tant que responsable du pôle «Banque d'Affaires» de la BMCI, puis Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Il occupe actuellement le poste de Président du Directoire de la MASEN, société chargée du développement du Plan Solaire Marocain. En février 2012, il a été élu secrétaire Général du Parti Authenticité et Modernité (PAM).

• Autres mandats

- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed V
- Membre du Comité Directeur de la Fondation Mohammed VI pour l'Éducation
- Membre du Conseil de Surveillance TUI AG (Touristik Union International)

COMITÉS SPÉCIALISÉS

COMITÉ D'AUDIT

• Mission

Le comité d'audit est chargé d'assister le conseil de surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne. Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ; la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ; la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ; l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Dans ces conditions, le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit sur l'ensemble du groupe BMCI.

• Composition

Au 30 juin 2015, le comité d'Audit est composé de :

- M. Alain FONTENEAU, Président.
- Mme Janie LETROT HADJ HAMOU, Membre.
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, Membre.

• Périodicité

Le comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par an. La séance du comité a lieu une semaine avant celle du conseil de surveillance appelé à en traiter et ce, quels que soient les points inscrits à l'ordre du jour.

COMITÉ DES NOMINATIONS, RÉMUNÉRATIONS ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

• Mission

Le comité est chargé d'assister le conseil de surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que des mandataires sociaux. Le comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé de façon objective, professionnelle

et transparente. Le comité est également chargé d'accompagner le conseil de surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de l'établissement, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

• Composition

Au 30 juin 2015, le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise est composé de :

- M. Philippe TARTELIN, Président.
- M. Jaouad HAMRI, Membre.
- M. Yves MARTRENCHARD, Membre.

• Périodicité

Le comité se réunit au moins une fois l'an et autant de fois que nécessaire.

COMITÉ DES RISQUES

• Mission

Le comité des risques est chargé d'accompagner le conseil de surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques de toutes natures : de crédit, de marché, opérationnels, de taux d'intérêt, de concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison, pays et de transfert ainsi que les risques liés aux activités externalisées.

• Composition

Au 30 juin 2015, le comité des risques est composé de :

- Mme Dounia TAARJI, Président.
- M. Jean François BANDINI, Membre.
- Mme Sofia MERLO, Membre.

• Périodicité

Le comité se réunit au moins une fois par trimestre et autant de fois que nécessaire, sur convocation de son président ou, à défaut, d'un de ses membres.

AU 30 JUIN 2015

Les membres du directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, sur proposition de son Comité des Nominations, Rémunérations et Gouvernement d'Entreprise, qui désigne parmi les membres un Président et le cas échéant un Directeur Général. La durée du mandat des membres du directoire est fixée par les statuts de la banque à 3 années.

Le fonctionnement du directoire est régi par un règlement intérieur qui définit sa composition, l'obligation légale et statutaire des membres, les pouvoirs et les missions de cet organe de direction. Ce même règlement traite de l'organisation des réunions et des comités spécialisés institués par le directoire pour l'assister dans l'exercice de ses missions. C'est ainsi que le directoire a institué 33 comités opérationnels qui couvrent la quasi-totalité des activités de la banque et a approuvé leur charte de fonctionnement.



LAURENT DUPUCH

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Ingénieur en Télécommunications

Diplômé d'un Master Entrepreneurs HEC

Fonctions précédentes :

- Administrateur Directeur Général BNP Paribas AL Djazaïr (2007-2013)
- Responsable Europe de l'Est Groupe BNP Paribas (2006-2007)
- Responsable Moyen Orient Groupe BNP Paribas (2004-2005)

Autres mandats :

- Président Section Maroc des Chambres du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France
- Administrateur de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

RACHID MARRAKCHI

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ingénieur de l'École Centrale de Paris

Maîtrise en Mathématiques Appliquées

Fonctions précédentes :

- Directeur des Grandes Entreprises et des Institutionnels - BMCI (1998-2005)
- Responsable du plan financier Groupe Ciments Français (1996-1998)
- Responsable Financier Ciments du Maroc (1993-1996)





IDRISS BENSMAIL
DIRECTEUR DU CORPORATE BANKING

Diplômé de l'EDHEC Business School (Lille)

Fonctions précédentes :

- Directeur du Développement Commercial Corporate Banking BMCI (2012-2014)
- Directeur Général Délégué de la Plateforme de Gestion de fonds de Private Equity du Groupe Financecom (2008-2012)
- Adjoint au Responsable de la Zone Maghreb au sein de BNP Paribas (2006-2008)

FRANÇOIS GUILLON
DIRECTEUR DU RETAIL BANKING

Lauréat du CESB (promotion 1986)

Fonctions précédentes :

Nombreuses fonctions managériales dans le réseau de la Banque de Détail en France de BNP Paribas et notamment :

- Directeur de Groupe dans la Région Auvergne
- Directeur de Groupe dans la Région Centre



MERYEM KABBAJ
DIRECTEUR DE LA BANQUE PRIVÉE

Diplômée en 1989 de l'Université de Paris IX Dauphine (DESS)

Fonctions précédentes :

- Lancement de l'activité gestion d'actifs (1995-1998)
- Directeur Général de BMCI Asset Management (1998-2008)
- Directeur Général BMCI Finance (1998-2001)

LUC VASSORT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Diplômé de l'ESME Sudria
Option Informatique de Gestion

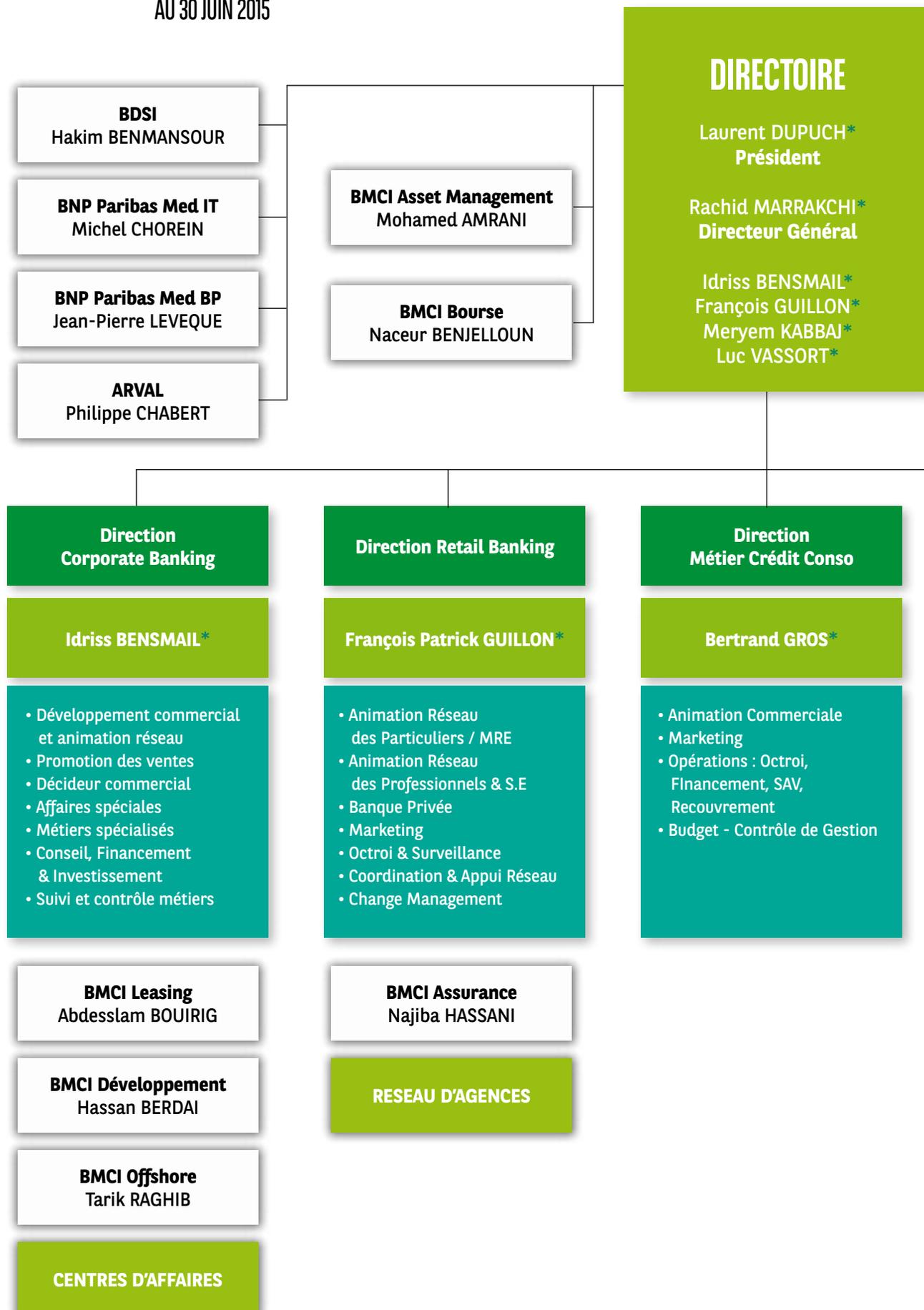
Fonctions précédentes :

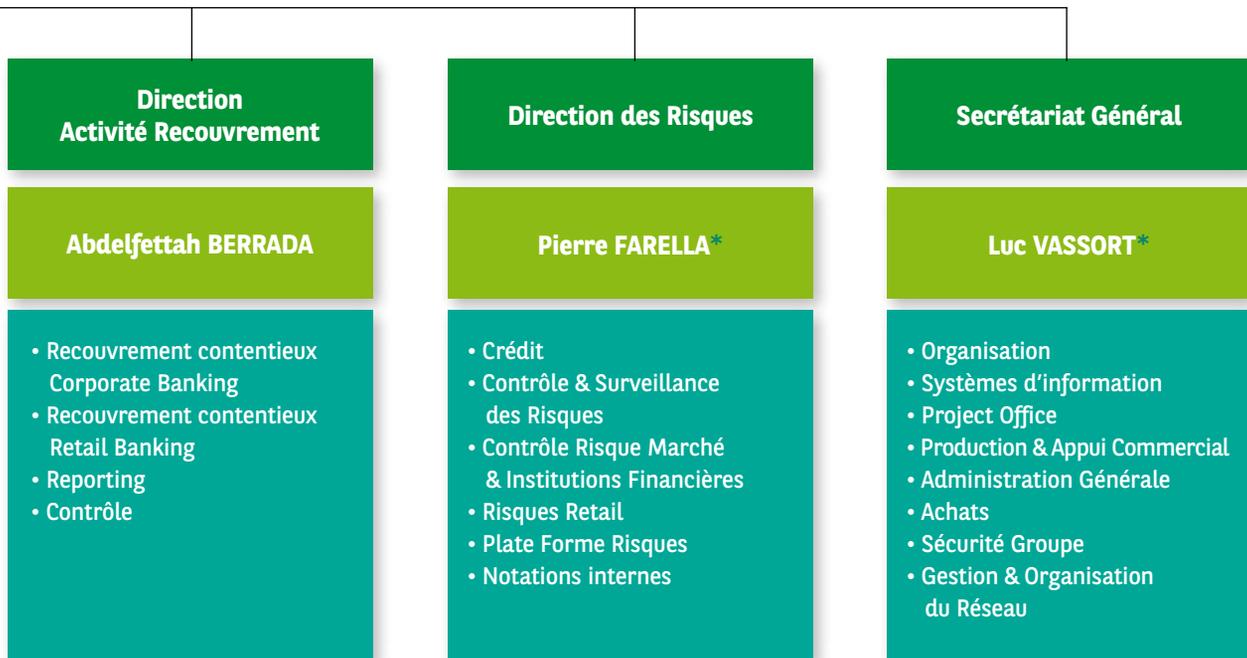
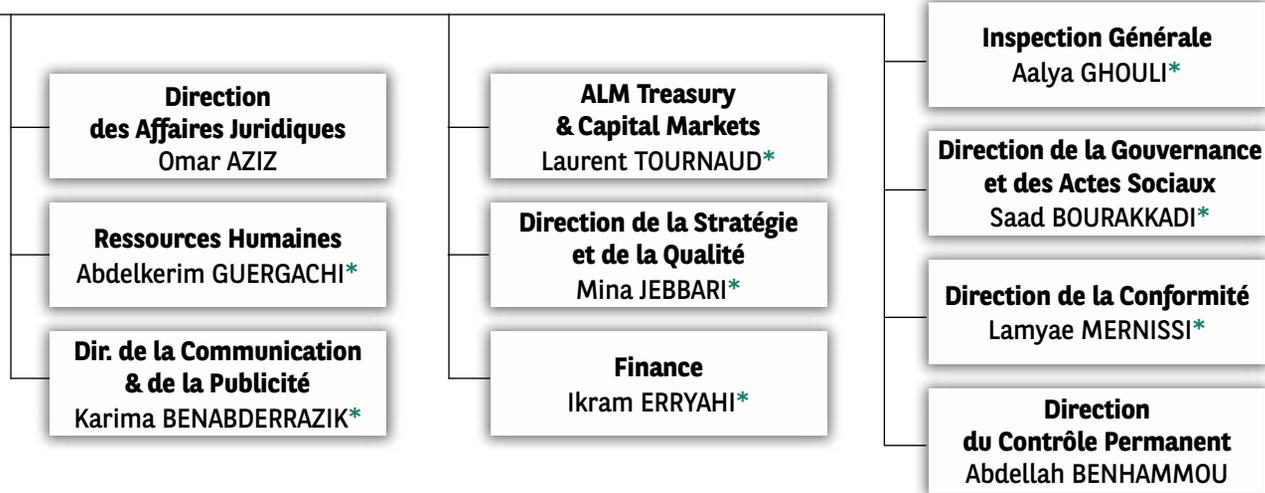
- Secrétaire Général Adjoint - BMCI (2013-2014)
- Secrétaire Général Australie, Nouvelle-Zélande et Inde ; Membre du Comité de Direction Asie Pacifique - Groupe BNP Paribas (2008-2013)
- Membre du Comité de Direction France BNP Paribas Securities Services (2002-2008)



ORGANISATION

AU 30 JUIN 2015





COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité Exécutif est une instance chargée de la gestion opérationnelle des activités de la banque. Véritable espace de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique liée au fonctionnement des activités de la banque, il apporte son expertise métier et peut prendre des décisions sur les points qui lui sont soumis et émettre des recommandations chaque fois qu'il est sollicité par l'instance de direction ou d'administration de la banque.

Il tient ses réunions une fois par semaine et chaque fois que nécessaire sous la présidence du Président du Directoire et, en son absence, du Directeur Général. Au cours de l'année 2014, le Comex a tenu plus de 30 réunions avec un taux de participation de plus de 90% de ses membres.

***Membre du Comité Exécutif**

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

Dans une conjoncture économique difficile, le Groupe BMCI a dégagé un produit net bancaire consolidé en hausse de 4,5% par rapport à l'exercice précédent, tout en renforçant son dispositif de maîtrise et d'anticipation des risques : l'effort de provisionnement est en progression de 67% par rapport à 2013. Le coefficient d'exploitation demeure à un bon niveau de 48%. Le résultat net social atteint 461,1 M MAD en 2014 contre 604,1 M MAD en 2013 ; il ressort à 364,4 M MAD au niveau consolidé contre 639,9 M MAD en 2013.

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

Les crédits par caisse à la clientèle se sont établis à 51,2 milliards de dirhams, en légère baisse de 1,8% par rapport à fin 2013.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE*

L'effet conjugué de l'augmentation des dépôts à vue et de la baisse des ressources à terme a entraîné une baisse de 1,5% des dépôts de la clientèle par rapport à 2013, pour s'établir à 41,9 milliards de dirhams.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS

Les engagements par signature consolidés ont atteint 15 milliards de dirhams à fin décembre 2014 en baisse de 5,7% par rapport à fin 2013.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI a dégagé un produit net bancaire consolidé de 3,3 milliards de dirhams, en progression de 4,5% comparé à la même période de l'année précédente du fait des bonnes performances des revenus des activités de marché (+51,6%) et de l'augmentation de la marge sur commissions (+2,8%).

*Hors certificats de dépôt, chiffres de l'exercice 2013 retraités

**Volumes moyens Banque BMCI

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

-1,8%



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (EN MMDH)*

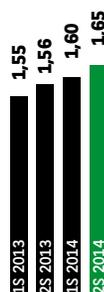
-1,5%



PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ HORS DIVIDENDES REÇUS (EN MMDH)

+3,1%
1S 2014 / 1S 2013

+5,9%
2S 2014 / 2S 2013



PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ (EN MMDH)

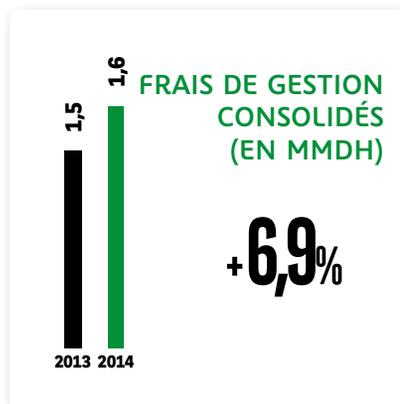
+4,5%



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

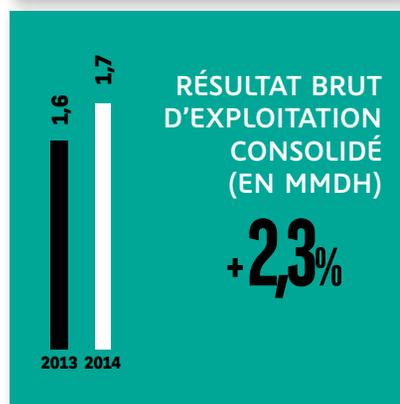
-5,7%





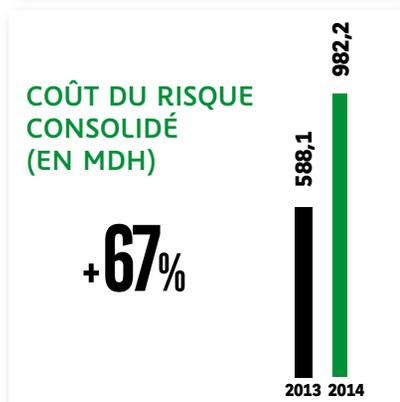
FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS

Les frais de gestion, à 1,6 milliard de dirhams, sont en augmentation de 6,9% par rapport à décembre 2013, confirmant la politique de développement du réseau commercial. Par ailleurs, la BMCI affiche un coefficient d'exploitation de 48%, parmi les meilleurs du marché bancaire marocain.



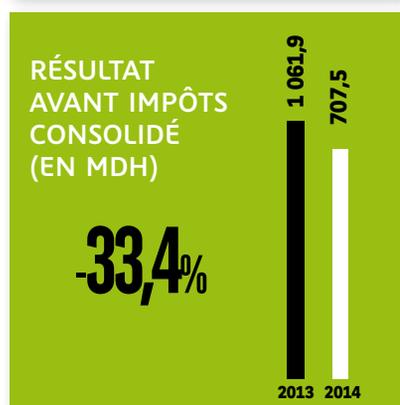
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'établit à 1,7 milliard de dirhams en hausse de 2,3% sur un an.



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

Le coût du risque consolidé est en augmentation de 67 % par rapport à décembre 2013.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ

Le Groupe a dégagé un résultat avant impôts de 707,5 millions de dirhams en baisse de 33,4 % par rapport au 31 décembre 2013.

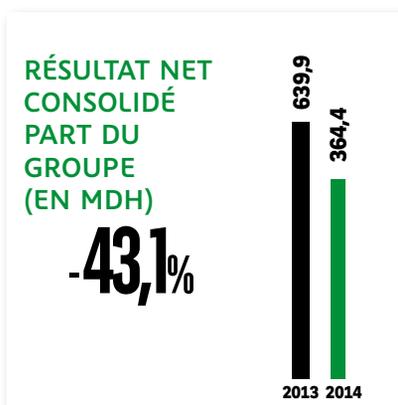
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE

Le résultat net part du groupe BMCI s'est établi à 364,4 millions de dirhams, en baisse de 43,1 % par rapport au 31 décembre 2013. Suite à la fusion BMCI et BMCI Crédit Conso, une charge exceptionnelle d'impôt différé de 37 MMAD a été constatée.

SOLVABILITÉ

Le Groupe BMCI affiche un ratio de solvabilité consolidé de 15%, au-dessus du seuil minimum réglementaire.

Par ailleurs, l'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois d'août 2014 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.

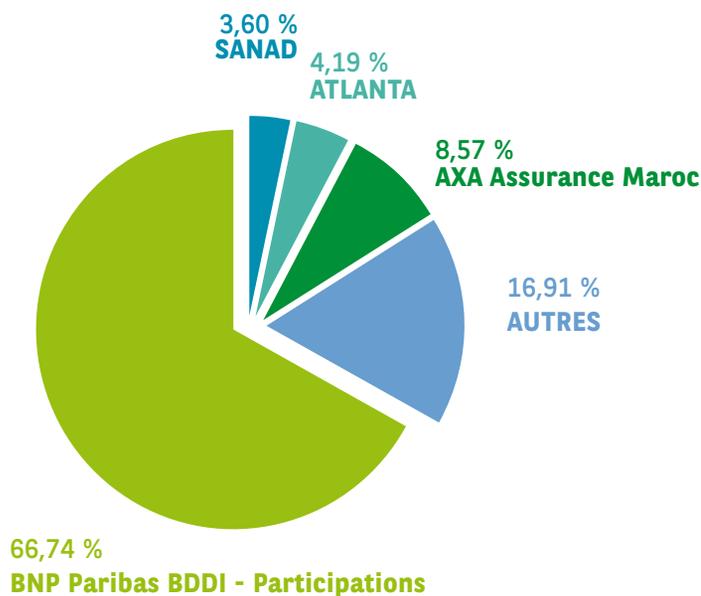


CHIFFRES CLÉS BMCI

AU 31 DÉCEMBRE 2014

STRUCTURE DU CAPITAL

AU 31 DÉCEMBRE 2014



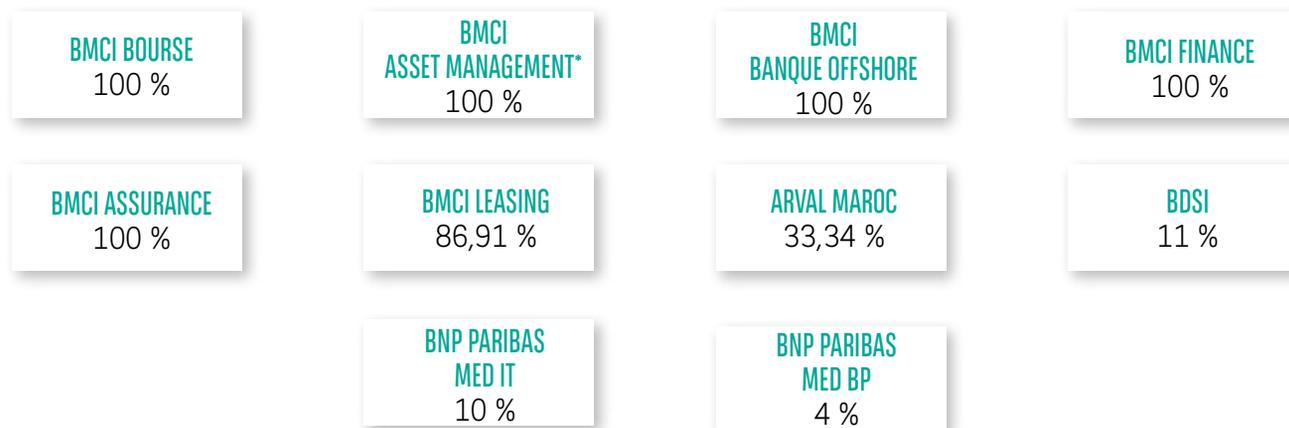
Capital : 1 327 928 600 DH*

* Après fusion-absorption de BMCI Crédit Conso, il a été procédé à une augmentation de capital de BMCI de 44 300 DH, passant de 1 327 884 300 DH à 1 327 928 600 DH

NB: Les actions de la BMCI sont dématérialisées et cotées en Bourse des Valeurs de Casablanca. Les titres des principaux actionnaires indiqués ci-contre sont inscrits en compte auprès de la BMCI. Nous ne pouvons connaître l'identité des porteurs d'actions BMCI dont les titres sont inscrits auprès des confrères.

STRUCTURE DES PARTICIPATIONS

AU 31 DÉCEMBRE 2014



*BMCI Gestion change de dénomination sociale et devient BMCI Asset Management le 8 Mai 2013 (Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 Mai 2013)

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2014

EN MILLIERS DE DH	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Capital social	1 055 135	1 283 592	1 327 884	1 327 884	1 327 884	1 327 884	1 327 884	1 327 929
Capitaux propres part du groupe	4 313 525	6 520 826	7 084 660	7 236 701	7 720 226	8 187 202	8 454 277	8 503 662
Résultat net part du groupe	763 268	780 604	747 270	787 594	813 344	803 245	639 949	364 361
Evolution sur l'année	39%	2%	-4%	5%	3%	-1%	-20%	-43%
Total bilan consolidé	58 977 193	63 726 533	64 875 335	66 302 138	71 787 472	70 671 003	67 012 871	66 274 687
Evolution sur l'année	27%	8%	2%	2%	8%	-2%	-5%	-1%
Capitalisation boursière	12 081 296	11 809 046	12 282 927	13 677 205	12 017 350	11 034 716	10 490 284	9 441 572

FONDAMENTAUX BOURSIERS (EN DH)								
Bénéfice par action consolidé	72,34	60,81	56,28	59,31	61,25	60,49	48,19	27,44
Actif net par action consolidé	408,81	508,01	533,53	544,98	581,39	616,56	636,67	640,37
Dividende par action	20	40	50*	25	25	30	30	30
Plus bas	1041	796	750	820	790	715	700	670
Plus haut	1 400	1 158	1 000	1 078	1 130	910	850	820
Derniers cours	1 145	920	925	1 030	905	831	790	711
PER	15,83	15,13	16,44	17,37	14,78	13,74	16,39	25,91
P/B	2,80	1,81	1,73	1,89	1,56	1,35	1,24	1,11
P/O (%)	31,68	70,46	82,27	40,57	39,46	53,78	65,94	86,39
D/Y (%)	1,75	4,35	5,41	2,43	2,76	3,61	3,80	4,22

* Notons que 50 MAD ont été distribués pour les actions 1^{ère} ligne et 25 MAD pour les actions 2^{ème} ligne.

PER = cours / bénéfice par action

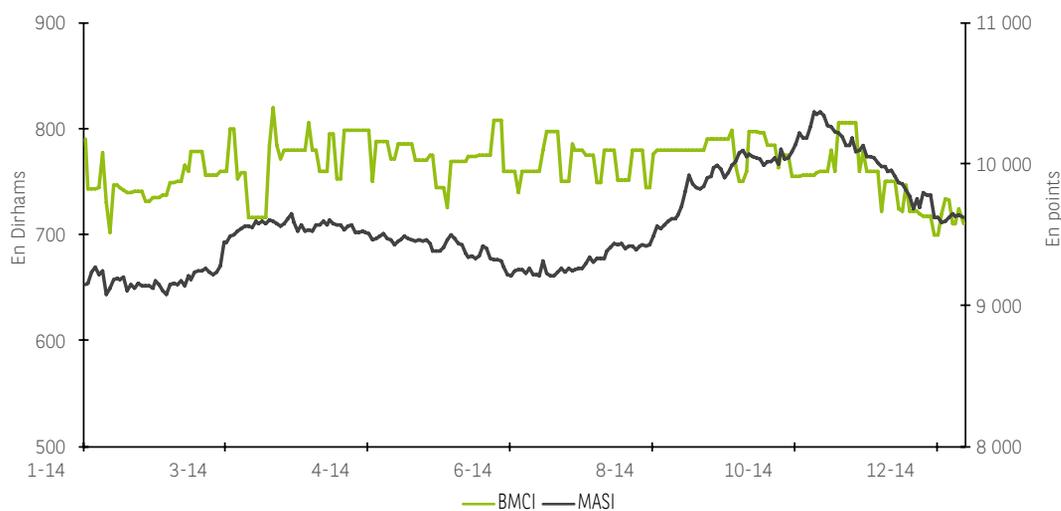
P/B = cours / actif net par action

P/O % = taux de distribution du dividende

D/Y % = rendement du dividende

COURS DE L'ACTION

AU 31 DÉCEMBRE 2014



MASI: Moroccan All Shares Index.

Indice de la capitalisation boursière de toutes les valeurs cotées au niveau de la Bourse de Casablanca.

NOS MÉTIERS ET SERVICES

Banque innovante et réactive, la BMCI poursuit une politique ambitieuse de développement, en forte synergie avec son actionnaire de référence, le Groupe BNP Paribas. Être la banque d'un monde qui change, c'est conduire le changement, c'est être aux côtés de ses clients et les soutenir dans la réalisation de leurs projets. La BMCI offre à ses clients une nouvelle relation, avec pour mots d'ordre : satisfaction, pro-activité et proximité. Un large réseau d'agences et de Centres d'Affaires, une offre de banque à distance pour simplifier la banque au quotidien, des centres d'appel dédiés, une offre innovante et personnalisée... La BMCI met tout en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chacun de ses clients.



DES SERVICES RÉPONDANT AUX BESOINS DE SES CLIENTS

La BMCI dont l'actionnaire de référence est le Groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle qui s'adresse à tout type de clientèle : Particuliers (y compris les Marocains Résidant à l'Étranger), Professionnels et Entreprises.

Pour mieux satisfaire les besoins de ses clients, le Groupe BMCI met à leur disposition, à travers son réseau de plus de 370 agences au Maroc, toute l'expertise et le savoir-faire de ses filiales et métiers spécialisés.

UNE AMÉLIORATION CONSTANTE DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Fitch a confirmé pour l'année 2014 les notes F1+ et AAA, correspondant aux meilleures notes sur une échelle nationale, ce qui conforte la solidité financière de la BMCI et sa position de référence dans le secteur bancaire marocain.

Certifiée ISO 9001 version 2008 pour ses activités documentaires, ses virements internationaux, ses garanties internationales reçues, ainsi que pour l'ensemble des processus de son activité monétique (cartes et GAB), la BMCI est la première banque au Maroc à recevoir le label de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), délivré par le comité d'attribution du Label CGEM et occupe une position de référence dans le domaine du commerce international, grâce notamment aux Trade Centers BNP Paribas de Casablanca et Tanger.

RETAIL BANKING

La BMCI propose à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins et attentes pour :

- **Leur simplifier la banque au quotidien** (offres packagées de produits et services) ;
- **Disposer de moyens de paiement et de retrait** ;
- **Consulter et gérer leur compte à distance gratuitement** (Centre de Relations Clients, Serveur

Vocal interactif, Internet et Mobile, SMS) ;

- **Concrétiser tous leurs projets avec des solutions de financement sur mesure** (Crédit Habitat, Crédit Conso, Crédit Auto, Crédit d'équipement, Crédit d'investissement, Leasing, «BMCI Médical» pour les professions libérales de santé...);
- **Constituer et valoriser un capital** (solutions d'épargne) ;
- **Protéger leurs proches et leurs biens** (produits d'assurance et d'assistance) ;
- **Transférer leur argent.**

Par ailleurs, BMCI-BNP Paribas Banque Privée se place au côté de chacun de ses clients pour les conseiller dans les différentes composantes de la gestion de leur patrimoine, les servir dans la durée et en toutes circonstances, et leur apporter l'expertise et la solidité des Groupes BMCI et BNP Paribas.

En 2014, de nouveaux produits et services ont été mis en place pour répondre toujours mieux aux besoins exprimés par nos clients, et notamment :

- Des transactions e-commerce sécurisées via le service d'authentification 3D Secure ;
- Des avantages renforcés pour l'offre destinée aux jeunes actifs ;
- Des comptes en dirhams convertibles et en devises destinés à accueillir les dotations touristiques ;
- Une nouvelle carte « Direct'Épargne » ;
- Une offre dédiée pour la clientèle internationale ;
- Une nouvelle offre de crédit habitat, plus flexible et couvrant des besoins complémentaires ;
- Une offre de parrainage permettant à nos clients de bénéficier d'avantages ;
- BMCI Médical, une offre exclusive à destination des Professionnels de la Santé, avec une équipe d'experts et des délais de décision raccourcis.

En 2014, le Retail Banking de la BMCI a accéléré son développement, en plaçant au centre de ses préoccupations les clients, dans le cadre de son modèle «centré client». Tout au long de l'année,





La BMCI a marqué une avancée sensible dans la mise en œuvre de ce modèle, notamment grâce à l'organisation de formations sur la bonne posture à adopter et le conseil pour les managers et équipes commerciales. Dans la même dynamique, les actions de sollicitation des clients, sont de plus en plus centrées sur les besoins et attentes des clients et sur leurs projets de vie.

Par ailleurs, les premières initiatives de la stratégie digitale de la BMCI ont vu le jour, offrant à nos clients une expérience Multicanal enrichie et une meilleure autonomie.

CORPORATE BANKING

La nouvelle organisation du Corporate Banking mise en place depuis 3 ans est axée sur la Proximité et l'Expertise, afin de répondre à l'ambition de la BMCI de devenir la banque de référence pour la clientèle Entreprises à travers :

- Le redéploiement du réseau de Centres d'Affaires ;
- Le renforcement permanent des expertises avec l'appui du Groupe BNP Paribas ;
- Un interlocuteur unique, le Relationship Manager, à même de mobiliser l'ensemble du Groupe et des experts Métiers pour répondre aux attentes et problématiques des clients Corporate.

Pivot central de ce nouveau dispositif, le Relationship Manager accompagne et conseille les clients Entreprises, en proposant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise en termes de :

- **Financement de la croissance;**
- **Gestion des flux et du cycle d'exploitation;**
- **Développement du commerce à l'international;**
- **Gestion des risques;**
- **Fidélisation des salariés.**

L'année 2014 a été l'occasion pour le Corporate Banking BMCI de se rapprocher davantage de ses clients en mettant à leur disposition ainsi qu'à ses prospects toute son expertise. Une stratégie a ainsi été déployée cette année pour accompagner les entreprises dans leurs activités financières, principalement dans un contexte économique changeant.

À l'instar des années précédentes, plusieurs conférences du Corporate Banking ont été organisées, notamment sous le thème du commerce international. Ces événements favorisent les échanges avec les clients et contribuent à la mise en place d'offres plus adaptées et une meilleure qualité de service.

En 2014, le Corporate Banking BMCI a lancé la réorganisation de son réseau de Centres d'Affaires pour être toujours plus proche de ses clients, notamment à Casablanca avec 3 grands Centres d'Affaires couvrant les principales zones d'activités de la ville. Le Centre d'Affaires Casa Nord, situé à Emile Zola, a ainsi été inauguré le 22 décembre 2014. Les clients peuvent désormais y bénéficier directement des conseils et expertise des RMs Cash Management et Trade.

2014 a été marquée par le lancement de plusieurs solutions Cash Management innovantes qui ont permis à la BMCI de se démarquer de la concurrence et de capter du flux supplémentaire, notamment avec la refonte de l'offre de prélèvements automatiques et le lancement de la nouvelle carte Cash Entreprise.

LES MÉTIERS ET FILIALES SPÉCIALISÉES DE LA BMCI

- **ARVAL**
pour la location longue durée de véhicules ;
- **BMCI Assurance**
pour le courtage en assurance ;
- **BMCI Banque Offshore**
pour le financement et la gestion des opérations en devises ;
- **BMCI Bourse**
pour l'intermédiation boursière ;
- **BMCI Asset Management**
pour l'optimisation de la trésorerie ;
- **BMCI Leasing**
pour le crédit-bail mobilier et immobilier ;
- **BMCI Développement**
pour le capital développement ;
- **Corporate Finance**
pour le conseil et l'ingénierie financière du haut de bilan ;
- **BMCI Securities Services**
pour la conservation et gestion des titres ;
- **Crédit Conso**
pour le crédit à la consommation ;
- **Trade Center BNP Paribas**
pour le commerce International et le Trade Développement ;
- **Salle des Marchés ;**
pour les opérations sur les marchés financiers ;
- **Cash Management**
pour la gestion de flux ;
- **Factoring**
pour la gestion du poste client. ;
- **Financements structurés**
pour les opérations de financement ;
- **Promotion immobilière**
pour le financement des projets immobiliers ;
- **Banque privée**
pour la gestion de patrimoine ;
- **BMCI Médical,**
pour accompagner les professions libérales de santé.

NOS ACTIVITÉS SUPPORT

Afin de répondre aux attentes et besoins de ses clients, et dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de service, les activités support de la BMCI œuvrent au quotidien pour la mise en place de projets structurants et de process efficaces permettant le développement de la banque. Travaillant en synergie avec les équipes International Retail Banking du Groupe BNP Paribas afin de bénéficier de l'expertise et des moyens du Groupe, les collaborateurs de la BMCI, unis par une même culture orientée satisfaction client, s'engagent pour la réalisation des objectifs ambitieux de la banque.



COMMUNICATION

En 2014, la BMCI a lancé plusieurs campagnes de communication utilisant des dispositifs média, digitaux et hors média de large impact afin de maximiser la visibilité de sa marque et la promotion de ses offres et services auprès de ses clients particuliers et entreprises, mettant en avant la nouvelle posture commerciale de la BMCI fondée sur l'écoute et le conseil personnalisé. Pour ses clients particuliers, la BMCI a innové en lançant une large campagne « Projets de Vie », plaçant le Conseiller BMCI comme partenaire privilégié dans la réalisation des projets des clients. Pour ses clients Entreprises, une nouvelle vague de la campagne Corporate Banking a permis de mettre en avant de nouveaux témoignages de clients BMCI ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour le développement de leur activité.

Pour renforcer sa présence auprès de ses clients Particuliers et Entreprises, la BMCI a participé à plusieurs salons d'envergure en France, en Belgique et au Maroc, et a fortement développé sa présence sur les réseaux sociaux. Plusieurs événements ont également été organisés au cours de l'année, permettant d'aller à la rencontre des clients dans différentes villes du Maroc : Casablanca, Agadir, Marrakech, Fès, Tanger...

L'ensemble des projets et actualités stratégiques de la banque a été accompagné et relayé en interne à travers l'organisation d'événements à destination des collaborateurs, ainsi que l'édition de supports d'information en format papier et digital.

Les résultats 2014 de l'étude quantitative nationale montrent une belle évolution de la notoriété de la BMCI auprès du grand public en matière de reconnaissance, d'appréciation et de proximité.

CONFORMITE

Au niveau de l'activité compliance, l'année 2014 a été marquée par un renforcement important du dispositif de sécurité financière notamment sur le volet sanctions internationales, avec la diffusion de plusieurs procédures Groupe. Le dispositif de contrôle

permanent a également été étayé par la mise en place de contrôles spécifiques afin de mieux couvrir les risques Compliance.

Les efforts de formation se sont poursuivis en 2014, notamment à travers la mise en place de modules e-learning, portant sur les sanctions internationales, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, ainsi que la lutte contre la fraude.

ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

En 2014, plus de 40 projets ont été confiés par les Métiers au Pôle Organisation & Process, dont plusieurs sujets stratégiques tels que la création d'une plateforme d'Analystes permettant d'alléger le circuit de décision grâce à une analyse unique et une meilleure confection de la proposition de crédit.

Le pôle a également poursuivi la gestion des projets définis dans le cadre de l'initiative ACE (Amélioration Continue de l'Efficacité) lancée par le Groupe BNP Paribas afin de permettre une diminution des coûts, une amélioration des délais de réponse et une amélioration de la qualité de service. En 2014, la BMCI a réalisé 14 projets ACE d'amélioration de processus et a formé 17 collaborateurs aux outils Lean Six Sigma, dont 1 chef de projet certifié.

Au niveau du pôle Domaine Informatique, l'année 2014 a été notamment dédiée à la fiabilisation et stabilisation de la production monétique. À cet effet, un processus de pilotage à distance a été instauré et a permis d'atteindre le taux de 99,9% de disponibilité du serveur monétique. De nombreux projets ont été menés en 2014, et notamment la mise à niveau des infrastructures télécom et des softwares Microsoft avec l'installation de Neos, la mise en place de projets générateurs d'économies comme le projet WinVoice, et l'amélioration des délais de réactivité face au déclenchement d'un PCA (Plan de Continuité d'Activité).





Au niveau du pôle Maîtrise d'Ouvrage (MOA), l'année 2014 a été marquée par le renforcement de la structure MOA et l'amélioration du suivi des projets, notamment avec l'installation d'un outil groupe « PILOT » permettant une gestion intuitive et efficace des chantiers IT, et la mise en place de plusieurs comités pour assurer le suivi rigoureux des projets et de renforcer la relation entre le pôle MOA et les métiers.

PRODUCTION ET APPUI COMMERCIAL

Après deux années d'existence, la DPAC (Direction de la Production et de l'Appui Commercial) a achevé la centralisation des opérations au sein des différentes APAC. Ce véritable centre d'expertise permet d'industrialiser le traitement des opérations et d'améliorer la qualité de service rendu aux clients. En 2014, des outils de gouvernance et de pilotage ont été mis en place afin de suivre de façon rapprochée la production et les performances en termes de délais, de qualité et de risque opérationnel.

RESSOURCES HUMAINES

En 2014, la Direction des Ressources Humaines a consolidé son rôle d'accompagnement des lignes de métiers dans l'atteinte de leurs objectifs business, notamment à travers la mise en place d'un nouveau modèle « Accompagnement RH et gestion de carrière ». Ce modèle vise à mieux répondre aux attentes des collaborateurs, en adéquation avec les orientations d'IRB (International Retail Banking) au sein du Groupe BNP Paribas.

Vecteur d'action et d'amélioration, le GPS (Global People Survey) a atteint en 2014 un taux de participation de 81%. Cette année, la DRH a mené une tournée à travers le Royaume pour restituer les résultats GPS. Des ateliers de travail ont été menés avec des représentants des différentes équipes pour identifier les actions à mettre en place suite à l'analyse des résultats.

Par ailleurs, la DRH a poursuivi la mise en place du projet structurant HR Access Suite 9, visant à rationaliser et normaliser des processus RH en les mutualisant dans un seul et même SIRH multi-pays. Le projet du site pilote BMCI est en cours de recette pour une mise en production au deuxième trimestre 2015.

SECURITE GROUPE

L'année 2014 a été marquée par la poursuite des mises à niveau de plusieurs volets sécurité, et notamment la mise à niveau du dispositif de sécurité dans les points de vente, permettant ainsi de répondre aux exigences de la convention sécurité signée en juin 2008 entre le GPBM et le Ministère de l'Intérieur.

Le Plan de Continuité d'Activité a été revu intégralement afin de répondre efficacement aux éventuels sinistres et de couvrir les besoins des lignes de métiers face à une interruption d'activité. Les chantiers nécessaires ont été intégrés au plan d'actions PCA 2015.

Par ailleurs, sur le volet sensibilisation, la mise en place d'un module e-learning sécurité a permis de communiquer à l'ensemble des collaborateurs des connaissances de base sur les 3 sujets de sécurité (sécurité physique, sécurité des systèmes d'information et Plan de Continuité d'Activité).

STRATEGIE ET QUALITE

L'année 2014 a été marquée par la reconduction avec succès de la certification ISO 9001 V2008 des activités de Commerce International et de la Monétique. L'engagement de la BMCI dans l'amélioration continue a été démontré par l'informatisation de son Système de Management de la Qualité à travers le déploiement d'un logiciel qualité.

Pour répondre aux attentes et exigences des clients et rester à leur écoute, plusieurs enquêtes de satisfaction auprès des clients ont été menées en 2014. Nouveauté de cette année, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des collaborateurs du réseau, afin de mesurer leur appréciation des prestations rendues par les services centraux, avec pour objectif d'améliorer leur travail au quotidien et de faciliter leur relation avec les interlocuteurs centraux, le tout dans un objectif final d'amélioration du service rendu aux clients. Les résultats de ces différentes enquêtes ont été satisfaisants, et les pistes d'amélioration soulevées ont donné lieu à un plan d'action 2014/2015.

Soucieuse de la satisfaction de ses clients, la BMCI a mis en place une structure centralisée de traitement des réclamations, rattachée à la Direction Stratégie et Qualité. Cette nouvelle organisation permettra de garantir une prise en charge efficace des réclamations des clients.



La BMCI a reçu la visite de Jacques d'Estais, Stefaan Decraene et Philippe Tartelin

LA BMCI REÇOIT LA VISITE DE RESPONSABLES DU GROUPE BNP PARIBAS POUR DES RÉUNIONS D'ÉCHANGE FRUCTUEUSES

En septembre 2014, la BMCI a reçu la visite de Jacques d'Estais, Directeur Général Adjoint de BNP Paribas, Stefaan Decraene, Responsable d'IRB et Philippe Tartelin, Responsable Afrique chez IRB. Cette visite a été l'occasion de faire un point d'étape sur les grands chantiers du plan stratégique BMCI 2014-2016. Plusieurs rencontres avec des collaborateurs de différents métiers ont eu lieu, notamment lors des visites sur le terrain, et une réunion d'échange a été organisée en présence des membres du directoire et près de 200 managers de la BMCI.

PLUS DE PROXIMITÉ AVEC LES CLIENTS D'AGADIR

Le 6 février 2014, la BMCI a inauguré les nouveaux locaux de sa succursale à Agadir en présence de la Direction Générale et des officiels de la région. Un cocktail dînatoire a par la suite été organisé pour plus de 200 clients et prospects de la région. Par ailleurs, après Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir et Fès, BMCI BNP Paribas Banque Privée a ouvert ses portes à Tanger.

LANCEMENT DES « LIVE CHAT », UNE PREMIÈRE AU MAROC !

En 2014, la BMCI a été la première banque marocaine à lancer des « live chat » sur Facebook, afin de dialoguer avec les internautes et leur apporter conseils et orientations sur des sujets tels que le crédit habitat, les solutions étudiants, etc.

«BMCI TOUR» : UNE INNOVATION POUR ALLER À LA RENCONTRE DES CLIENTS ET PROSPECTS MRE !

Durant l'été 2014, la BMCI est allée à la rencontre des MRE, en les accueillant au Port de Tanger Med, dans les aéroports de Casablanca et Oujda, et dans les grandes villes du Maroc. Lors du passage de la caravane «BMCI Tour», les équipes BMCI ont pu renseigner les prospects MRE sur les offres BMCI mais également procéder à des pré-ouvertures de compte et des prises de rendez-vous en agence. Distribution de goodies, concours de selfies sur la page Facebook BMCI et tombola ont complété le dispositif.

DES PAIEMENTS EN LIGNE SÉCURISÉS AVEC LES CARTES BMCI

Afin de mieux protéger les achats par cartes bancaires sur les sites Internet, la BMCI a adopté la 3D Secure, un système gratuit d'authentification des paiements en ligne via SMS.

LA BMCI, BANQUE PARTENAIRE DES ENTREPRISES, SOUTIEN LE FORUM DE PARTENARIAT FRANCE-MAROC

La BMCI a participé en tant que partenaire officiel au Forum de partenariat France-Maroc qui a eu lieu à Casablanca les 20 et 21 mai 2014. Par un système de rendez-vous B2B prévus en amont, plus de 300 rencontres ont eu lieu entre entreprises françaises désireuses de s'installer au Maroc et entreprises marocaines. Des conférences et ateliers ont également été organisés, parmi lesquels une présentation d'Idriss Bensmail, Directeur du Corporate Banking, sur le thème « Le financement des entreprises au Maroc ». Les experts de la BMCI étaient également très présents sur leur stand pour répondre aux interrogations des entreprises françaises sur les problématiques fiscales, réglementaires, etc.



Laurent Dupuch a inauguré les nouveaux locaux de la succursale d'Agadir le 6 février 2014



La caravane «BMCI Tour» a sillonné les principales villes du Maroc durant l'été

UNE BANQUE QUI ACCOMPAGNE VOS PROJETS DE VIE

Du 27 janvier au 11 avril 2014, la BMCI a lancé une campagne de communication innovante, à l'attention de tous ses clients et prospects, tous segments confondus. Intitulée « Projets de vie », cette campagne met en avant le rôle d'accompagnement de nos clients pour réaliser leurs projets de demain. Ce moment fort de l'année 2014 a également été conçu afin d'aider les commerciaux dans la mise en place de leur nouvelle posture commerciale. La campagne a été accompagnée d'un dispositif d'animation de proximité, et notamment une réunion de lancement en plénière, pour les équipes de Casablanca et Rabat, ainsi que des réunions régionales pour relayer les messages clés.

LA BMCI, SPONSOR DU COLLOQUE COFACE, MOBILISE LES FILIALES AFRICAINES DU GROUPE BNP PARIBAS

La BMCI a soutenu la seconde édition du Colloque Coface Risque Pays 2014 qui s'est déroulée le 11 juin 2014 sous le thème « Afrique : Environnement et opportunités d'affaires ». Cet événement s'inscrit dans la lignée des actions du Corporate Banking de la BMCI et répond à sa volonté d'apporter conseils et expertise à ses clients dans le développement de leur commerce en Afrique. Dans la continuité du partenariat du Groupe BNP Paribas avec Coface, la BMCI a mobilisé, à l'occasion de ce colloque, 8 filiales du Groupe BNP Paribas en Afrique du Nord et Sub-Saharienne, afin de présenter aux participants les opportunités d'affaires dans leurs pays respectifs.

DES «MOBILITY DAYS» POUR ÉLARGIR LES PERSPECTIVES DES COLLABORATEURS

Plaçant la mobilité interne au cœur de sa politique RH, le Groupe BNP Paribas a lancé, au cours des 2 premières semaines du mois d'avril 2014, la première édition des «Mobility Days» dans différents pays, dont le Maroc. Du 2 au 11 avril, les équipes RH de la BMCI se sont adressées de façon innovante aux collaborateurs sur Echonet et à travers un Forum de questions-réponses en ligne.

LE CASH MANAGEMENT REMPORTE LE PRIX DE L'INNOVATION POUR «BMCI E-CHÈQUES»

Le 7 octobre 2014, lors de la cérémonie de remise des Prix de l'Innovation 2014, présidée par Jean-Laurent Bonnafé, le Cash Management BMCI a été récompensé pour son innovation BMCI E-Chèques, classée à la 13e place sur plus de 1000 dossiers présentés. Grâce à BMCI E-Chèques, la BMCI renforce son image de banque innovante auprès des entreprises marocaines, et se dote d'un puissant levier pour accroître ses parts de flux et son PNB relatif au Cash Management.

LA BMCI SOUTIEN LE « MAROC CONTEMPORAIN »

La BMCI a apporté son soutien à une manifestation de grande ampleur, «Le Maroc Contemporain», organisée par l'Institut du Monde Arabe à Paris du 15 octobre 2014 au 25 janvier 2015, afin de faire découvrir toutes les facettes du bouillonnement artistique du Maroc d'aujourd'hui. Une visite privée a été organisée conjointement avec les équipes BDDF pour une centaine de leurs clients MRE.



François Guillon, Directeur du Retail Banking, présente la campagne «projets de vie» aux équipes



Le colloque Coface a été l'occasion de réunir les filiales africaines du Groupe BNP Paribas



La BMCI a soutenu le «Maroc Contemporain», inauguré à Paris en octobre 2014

39,2

MILLIARDS D'EUROS
DE PRODUIT NET BANCAIRE

187 900

COLLABORATEURS

75

PAYS

157

MILLIONS D'EUROS
DE RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE

BNP Paribas a une présence dans 75 pays avec plus de 188 000 collaborateurs, dont près de 147 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité : Retail Banking & Services (comprenant Domestic Markets et International Financial Services) et Corporate & Institutional Banking. En Europe, le Groupe a quatre marchés domestiques (la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg) et BNP Paribas Personal Finance est numéro un du crédit aux particuliers.

BNP Paribas développe également son modèle intégré de banque de détail dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie, en Europe de l'Est, et a un réseau important dans l'Ouest des Etats-Unis. Dans ses activités Corporate & Institutional Banking et International Financial Services, BNP Paribas bénéficie d'un leadership en Europe, d'une forte présence dans les Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique.

En 2014, les résultats du Groupe enregistrent l'impact négatif d'importants éléments exceptionnels, notamment les coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des États-Unis.

Hors ces éléments, le Groupe réalise une bonne performance opérationnelle grâce à son modèle intégré et diversifié et à la confiance de ses clients particuliers, entreprises et institutionnels. Le produit net bancaire s'élève à 39,2 milliards d'euros (en hausse de 3,2 % hors éléments exceptionnels par rapport à 2013).

Le bilan du Groupe est très solide. Au 31 décembre 2014, le ratio common equity Tier 1 de Bâle 3 plein s'élève à 10,3 %.

UNE BONNE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

39,2

PRODUIT NET
BANCAIRE
(EN MDE)

7,0

RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE HORS ÉLÉMENTS
EXCEPTIONNELS ⁽¹⁾ (EN MDE)

157

RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE
(EN M€)

UN BILAN TRÈS SOLIDE

1,5

DIVIDENDE
PAR ACTION (EN €)

10,3

UN RATIO DE SOLVABILITÉ
ÉLEVÉ⁽²⁾ (EN %)

291

UNE RÉSERVE DE LIQUIDITÉ
IMPORTANTE (EN MDE)

⁽¹⁾ Dont coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des États-Unis : 6 Md€.

⁽²⁾ Ratio de solvabilité common equity Tier 1 de Bâle 3 plein, tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 (Capital Requirements Directive) sans disposition transitoire.



DONNÉES FINANCIÈRES

Résumé des principes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI	30
États financiers consolidés IAS / IFRS au 31 décembre 2014	44
Note de présentation des règles et principes comptables	60
Comptes sociaux au 31 décembre 2014	64
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	83
Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire	84
Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Extraordinaire	87
Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire	88

Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2014. Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2014, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

Principes de consolidation

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

• Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

• Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque,

en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

• Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de

modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

Tableau des composants Groupe BMCI

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant
Gros œuvre	60	59 %
Façade	30	18 %
IGT	20	23 %

Les immobilisations incorporelles

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

<u>Catégorie d'immobilisations</u>	<u>Durée d'amortissement</u>
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

Les immeubles de placement

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

Avantages au personnel

• Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

• Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes

classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités...)

• les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

• Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

• Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants.

• Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

Dérivés

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 31 décembre 2014, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

Impôt exigible et impôt différé

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

Actifs financiers : prêts et créances

La catégorie « prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations

dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

- **Provision pour dépréciation des prêts et créances**

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est définie comme étant la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit avéré.

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ». À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de récupération.

Outre le risque avéré, les données historiques sont analysées, afin d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse s'appuie sur le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances en souffrance permettant ainsi de fournir une estimation des pertes potentielles afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » dit « base portefeuille ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

Crédits hors marché

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

Actifs financiers: titres

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

• Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT)

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

• Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

• Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM)

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

• Titres du portefeuille « prêts et créances »

La catégorie « prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

• Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeunes promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « prêts et créances ».

• Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Dépréciation des actifs financiers

• Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte

de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

Dépôts de la clientèle

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

Contrat de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces

contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

Provisions du passif

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

Passifs éventuels

Au 31 décembre 2014, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

Utilisation des estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels

cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,

- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Périmètre de consolidation (voir encadré)

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés: BMCI de crédit à la consommation (BCC), BMCI leasing et ARVAL;
- Banque de Gestion: gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- Les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
- Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués de CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
- Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2).

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	Top		
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00 %	100,00 %
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

• Composition des fonds propres consolidés

En millions de MAD	31/12/14	31/12/13*
FONDS PROPRES	8 544	8 611
FONDS PROPRES		
DE CATÉGORIE 1	7 719	7 845
FONDS PROPRES DE BASE		
DE CATÉGORIE 1 (CET1)	7 719	7 845
Dont:		
Capital	1 328	1 328
Réserves et primes liées au capital	3 314	3 314
Intérêts minoritaires	40	39
Résultats non distribués	3 402	3 438
Goodwill	-88	-88
Actifs incorporels nets (hors logiciels)	-149	-140
Autres déductions et retraitements	-128	-46
FONDS PROPRES ADDITIONNELS		
DE CATÉGORIE 1 (AT1)	0	0
FONDS PROPRES		
DE CATÉGORIE 2 (T2)	826	766
Dont dette subordonnée	750	750

* Fonds propres au 31/12/2013 calculés conformément à la circulaire 7/G/2010

• Exigence en fonds propres consolidés

En millions de MAD	31/12/14	31/12/13
Actifs pondérés au titre du risque de crédit et de contrepartie*	49 765	51 680
Actifs pondérés au titre du risque de marché*	593	1 003
Actifs pondérés au titre du risque opérationnel*	5 587	5 465
ACTIFS PONDERES	55 945	58 149

*Méthode d'évaluation et de gestion : standard

• Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

En millions de MAD	31/12/14	31/12/13
FONDS PROPRES DE BASE		
DE CATÉGORIE 1 (CET1)	7 719	7 845
FONDS PROPRES		
DE CATÉGORIE 1 (Tier1)	7 719	7 845
TOTAL DES FONDS PROPRES	8 544	8 611
TOTAL ACTIFS PONDERES	55 945	58 149

RATIO

FONDS PROPRES DE BASE		
DE CATÉGORIE 1 (CET1)		
(minimum exigible 8%)	13,80%	13,49%
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1		
(Tier1) (minimum exigible 9%)	13,80%	13,49%
TOTAL DES FONDS PROPRES		
(minimum exigible 12%)	15,27%	14,81%

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif:

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à

son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie;
- les risques de marché;
- le risque de taux et de liquidité;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres: le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie: Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelle que soit la nature de la contrepartie.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

• Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

- *Contrôles de 1^{er} niveau* : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

- *Contrôles de 2^e niveau* : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

- *Contrôles de 3^e niveau* : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tout, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

• Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; Les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles; groupes d'intérêt; contreparties appartenant au même secteur économique; contreparties appartenant à la même région géographique; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

• Risques de Marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

• Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché.

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant

d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading. En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS.
- Un suivi fonctionnel de 3^e niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change: Limite en VaR, en volume et par sens;
- Position de taux: Limite en position moyenne par bande d'échéance;
- Position obligataire: Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance;
- Position sur option: Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux;
- Matières premières;
- Cours de change et leurs volatilités implicites.

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change.

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Visés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à

calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.

- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

• Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de Taux de Cession Internes adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes. L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement. L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:
 - corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
 - incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
 - existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulees » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité ;
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques ;
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

• Risques opérationnels

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques

opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel. le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ». Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La première notation automatique a été déployée le 08/10/2013 et les travaux de stabilisation du modèle y afférant se sont poursuivis sur le 1^{er} semestre 2014.

En attendant, le suivi du risque de la clientèle Retail continue à s'appuyer sur la notation existante.

• **Organisation et Gestion des risques :**

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale 2 en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle 2.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP

Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opèrent notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

IFRS / IAS AU 31 DÉCEMBRE 2014

BILAN ACTIF IFRS	31/12/14	31/12/13
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 868 611	2 713 479
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	356 136	354 551
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	7 954 604	8 046 615
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	1 964 679	967 914
Prêts et créances sur la clientèle	51 208 710	52 136 923
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	55 020	91 048
Actifs d'impôt différé	82 151	106 350
Comptes de régularisation et autres actifs	625 971	571 400
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 475	13 765
Immeubles de placement	23 907	25 136
Immobilisations corporelles	1 740 010	1 651 169
Immobilisations incorporelles	293 693	246 802
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	66 274 687	67 012 871

En milliers de DH

BILAN PASSIF IFRS	31/12/14	31/12/13
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	56 870	11 894
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5 934 607	4 988 047
Dettes envers la clientèle	43 290 818	44 256 249
Titres de créance émis	5 342 075	6 478 561
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	4 901	10 504
Passifs d'impôt différé	215 356	222 165
Comptes de régularisation et autres passifs	1 873 654	1 585 133
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	258 443	212 526
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	754 478	754 775
Capital et réserves liés	4 595 692	4 595 648
Réserves consolidées	3 477 990	3 233 575
• Part du groupe	3 439 077	3 196 048
• Part des minoritaires	38 913	37 527
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	104 532	22 632
Résultat net de l'exercice	365 271	641 160
• Part du groupe	364 361	639 949
• Part des minoritaires	910	1 212
TOTAL PASSIF IFRS	66 274 687	67 012 871
Capitaux propres	8 543 485	8 493 016
• Part du groupe	8 503 662	8 454 277
• Part des intérêts minoritaires	39 824	38 738

En milliers de DH

COMPTE DE RÉSULTATS IFRS CONSOLIDÉS		
	31/12/14	31/12/13
Intérêts et produits assimilés	3 507 924	3 632 796
Intérêts et charges assimilés	941 200	1 073 375
MARGE D'INTERÊT	2 566 723	2 559 421
Commissions perçues	499 686	476 237
Commissions servies	57 848	46 578
MARGE SUR COMMISSIONS	441 838	429 659
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	253 621	218 414
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	62 658	-9 731
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ	316 279	208 683
Produits des autres activités	53 837	33 837
Charges des autres activités	105 499	99 565
PRODUIT NET BANCAIRE	3 273 178	3 132 036
Charges générales d'exploitation	1 410 287	1 311 510
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	175 669	171 419
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 687 223	1 649 108
Coût du risque	982 192	588 141
RESULTAT D'EXPLOITATION	705 031	1 060 966
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 494	949
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS	707 525	1 061 915
Impôts sur les bénéfices	342 254	420 755
RESULTAT NET	365 271	641 160
Résultat hors groupe	910	1 212
RESULTAT NET PART DU GROUPE	364 361	639 949
Résultat par action (en dirham)	27	48
Résultat dilué par action (en dirham)		

En milliers de DH

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/14	31/12/13
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	707 525	1 061 915
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	175 669	171 419
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	982 432	588 108
+/- Dotations nettes aux provisions	45 917	21 956
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 494	949
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-102 242	-112 453
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 104 270	669 979
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 045 033	-1 539 353
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-972 642	4 658 626
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-871 086	-3 104 049
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	240 867	333 159
- Impôts versés	-349 456	-469 998
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS		
PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-907 284	-121 615
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	904 511	1 610 279
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 204	-33 701
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 230	1 230
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-311 402	-276 213
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-312 376	-308 684
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-405 525	-405 078
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-297	107
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-405 822	-404 971
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	186 313	896 624
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 531 922	1 635 298
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 713 479	1 872 597
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-181 557	-237 299
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 718 235	2 531 922
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 868 611	2 713 479
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	849 624	-181 557
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	186 313	896 624

En milliers de DH

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2012	1 281 701	3 313 947		3 582 936	8 618	8 187 202	90 815	8 278 017
Changements de méthodes comptables						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2012 CORRIGÉS	1 281 701	3 313 947	-	3 582 936	8 618	8 187 202	90 815	8 278 017
Opérations sur capital								-
Paielements fondés sur des actions								-
Opérations sur actions propres		-						-
Dividendes				-398 365		-398 365	-6 712	-405 077
Autres				12 185		12 185	-46 576	-34 391
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2013				639 949		639 949	1 212	641 160
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions								-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					14 014	14 014		14 014
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				-708		-708		-708
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	-708	14 014	13 306	-	13 306
Variations de périmètre								-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 281 701	3 313 947		3 835 997	22 632	8 454 278	38 738	8 493 016
Changements de méthodes comptables								-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2013 corrigés	1 281 701	3 313 947	-	3 835 997	22 632	8 454 278	38 738	8 493 016
Opérations sur capital	44					44		44
Paielements fondés sur des actions								-
Opérations sur actions propres		-						-
Dividendes				-398 365		-398 365	-3 351	-401 716
Autres				-2 149		-2 149	3 526	1 377
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014				364 361		364 361	910	365 271
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions								-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					81 900	81 900		81 900
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat				3 593		3 593		3 593
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	3 593	81 900	85 493	-	85 493
Variations de périmètre								-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2014	1 281 745	3 313 947		3 803 437	104 532	8 503 661	39 823	8 543 485

En milliers de DH

**ÉTAT DU RÉSULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL)**

	31/12/14	31/12/13
RÉSULTAT NET	365 271	641 160
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	104 665	22 317
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis	-133	315
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	104 532	22 632
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	469 803	663 793
Part du groupe	468 892	662 562
Part des minoritaires	910	1 231

En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/14		31/12/13	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	324 129		340 513	
• Titres cotés				
• Titres non cotés	324 129		340 513	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE				
• Titres cotés				
• Titres non cotés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	32 007		14 038	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	356 136		354 551	

En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/14	31/12/13
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	7 954 604	8 046 615
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉS	6 921 009	5 945 983
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	866 179	1 962 263
• Titres cotés	-	-
• Titres non cotés	866 179	1 962 263
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	61 959	48 762
• Titres cotés	9 962	9 340
• Titres non cotés	51 997	39 423
• TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS	105 457	89 607
TOTAL DES TITRES DISPONIBLE À LA VENTE	7 954 604	8 046 615

En milliers de DH

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/14			31/12/13		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	6 783 900	117 398	-	5 859 889	13 719	10 143
Obligations et autres titres à revenu fixe	861 874	331	2 286	1 957 715	-	2 500
Actions et autres titres à revenu variable	60 746	4 785	-	46 389	3 925	-
Titres de participation non consolidés	105 457	45 953	-	89 607	30 554	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	142 626	-	-	93 015	-	-
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	7 954 604	168 467	2 286	8 046 615	48 198	12 644
Total gains et pertes latents	-	168 467	2 286	-	48 198	12 644
Impôts différés	-	62 202	686	-	17 711	4 473
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente nets	-	106 265	1 600	-	30 488	8 171
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE NETS PART GROUPE		106 265	1 600		30 488	8 171

En milliers de DH

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION

	31/12/14				31/12/13			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres non observables	Total
ACTIF FINANCIERS								
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	356 136			356 136	354 551			354 551
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIF FINANCIERS								
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	56 870			56 870	11 894			11 894
• Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/14	31/12/13
ETABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 964 679	967 914
Comptes et prêts	1 861 854	804 434
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	87 209	148 395
TOTAL EN PRINCIPAL	1 949 063	952 829
Créances rattachées	15 616	15 085
Provisions	-	-
VALEUR NETTE	1 964 679	967 914
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	2 971 958	5 909 597
Comptes à vue	753 673	433 009
Comptes et avances à terme	2 191 570	5 377 832
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	26 715	98 756

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	31/12/14	31/12/13
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	47 943 611	48 616 629
Créances commerciales	8 420 494	12 436 335
Autres concours à la clientèle	36 022 173	30 748 652
Valeurs reçues en pension	-	47 063
Comptes ordinaires débiteurs	7 554 910	8 560 496
TOTAL EN PRINCIPAL	51 997 577	51 792 546
Créances rattachées	108 257	114 621
Provisions	4 162 223	3 290 538
VALEUR NETTE	47 943 611	48 616 629
OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL	3 265 099	3 520 294
Crédit-bail immobilier	1 252 670	1 327 051
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	1 847 331	2 040 446
TOTAL EN PRINCIPAL	3 100 001	3 367 497
Créances rattachées	456 970	404 397
Provisions	291 872	251 600
VALEUR NETTE	3 265 099	3 520 294
TOTAL	51 208 710	52 136 923

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	31/12/14	31/12/13
ENTREPRISES	32 455 022	34 292 185
Dont Grandes Entreprises	18 674 399	18 384 537
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS	18 188 462	17 325 721
TOTAL EN PRINCIPAL	50 643 483	51 617 905
CRÉANCES RATTACHÉES	565 227	519 018
VALEURS NETTES AU BILAN	51 208 710	52 136 923

En milliers de DH

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR DURÉE RESTANT À COURIR

	D ≤ 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
PRÊTS ET CRÉANCES ÉMIS SUR LA CLIENTÈLE	11 961 894	4 023 617	11 980 622	15 122 440	43 088 573

En milliers de DH

LOCATIONS FINANCEMENT INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée résiduelle	Pour le bailleur					
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 AN	1 111 818	923 876	187 942		370 347	
> 1 AN ≤ 5 ANS	1 985 722	1 692 213	293 509		1 181 306	
> 5 ANS	240 167	210 287	29 880		17 292	

En milliers de DH

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/14	31/12/13
Impôts courants	55 020	91 048
Impôts différés	82 151	106 350
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	137 171	197 397
Impôts courants	4 901	10 504
Impôts différés	215 356	222 165
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	220 257	232 669
L'impact de la baisse des taux d'impôt au Maroc sur les actifs et passifs d'impôts différés se présente comme suit:		
		En milliers de DH
	31/12/14	31/12/13
Actifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés		

CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	31/12/14	31/12/13
CHARGE D'IMPÔTS COURANTS	354 121	404 403
CHARGE NETTE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS DE L'EXERCICE	-11 867	16 352
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	342 254	420 755
		En milliers de DH

TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/14	31/12/13
RÉSULTAT NET	365 271	641 160
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	342 254	420 755
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	48,4%	39,6%
		En milliers de DH

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/14	31/12/13
TAUX D'IMPÔT EN VIGUEUR	37,0%	37,0%
DIFFÉRENTIEL DE TAUX D'IMPOSITION DES ENTITÉS ÉTRANGÈRES		
IMPOSITION FORFAITAIRE		
DIFFÉRENCES PERMANENTES		
CHANGEMENT DE TAUX	0,0%	0,0%
DÉFICIT REPORTABLE		
AUTRES ÉLÉMENTS	11,4%	2,6%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	48,4%	39,6%

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

	31/12/14	31/12/13
AUTRES ACTIFS	239 844	205 676
Débiteurs divers	216 704	179 162
Valeurs et emplois divers	20 102	15 085
Autres actifs d'assurance		
Autres	3 039	11 429
COMPTES DE RÉGULARISATION	386 126	365 724
Produits à recevoir	20 215	16 592
Charges constatées d'avance	13 963	21 697
Autres comptes de régularisation	351 948	327 435
TOTAL	625 971	571 400

En milliers de DH

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

	31/12/14	31/12/13
AUTRES PASSIFS	875 910	501 663
Opérations diverses sur titres	1 340	11 466
Créditeurs divers	874 570	490 197
Autres Passifs d'assurance		
COMPTES DE RÉGULARISATION	997 744	1 083 470
Charges à payer	20 769	37 855
Produits constatés d'avance	96 280	106 730
Autres comptes de régularisation	880 695	938 885
TOTAL	1 873 654	1 585 133

En milliers de DH

PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
SOCIÉTÉS FINANCIÈRE					
SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES	ARVAL MAROC	7 481	888 230	374 365	2 494
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE	13 475	7 481	888 230	374 365	2 494

En milliers de DH

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	31/12/2013	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Valeur brute	32 337		-				32 337
Amortissements et provisions	7 201					1 229	8 430
VALEUR NETTE AU BILAN	25 136	-	-	-	-	-1 229	23 907

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/13			31/12/14		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeurs	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeurs	Valeur nette
Terrains et constructions	1 495 732	341 390	1 154 342	1 617 510	382 488	1 235 022
Equip. Mobilier, installation	397 246	284 577	112 669	442 426	315 129	127 297
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	723 414	339 256	384 158	767 300	389 609	377 691
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 616 392	965 223	1 651 169	2 827 236	1 087 226	1 740 010
Logiciels informatiques acquis	323 450	216 160	107 290	399 494	254 723	144 771
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	142 089	2 577	139 512	151 589	2 667	148 922
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	465 539	218 737	246 802	551 083	257 390	293 693

En milliers de DH

ÉCARTS D'ACQUISITION

	31/12/13	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/14
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720		-		87 720

En milliers de DH

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	31/12/14	31/12/13
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	56 870	11 894
JUSTE VALEUR AU BILAN	56 870	11 894

En milliers de DH

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Par type de risque au 31/12/2014	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
CAPITAUX PROPRES			
CHANGE	32 007	56 870	
CRÉDIT			
MATIÈRES PREMIÈRES			
TOTAL	32 007	56 870	

En milliers de DH

DETTES ENVERS

LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/14	31/12/13
ETABLISSEMENTS DE CRÉDITS	5 934 607	4 988 047
Comptes et emprunts	5 897 650	4 962 657
Valeurs données en pension		
TOTAL EN PRINCIPAL	5 897 650	4 962 657
Dettes rattachées	36 957	25 390
VALEUR AU BILAN	5 934 607	4 988 047
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 044 575	5 981 429
Comptes à vue créditeurs	697 170	139 207
Comptes et avances à terme	2 320 690	5 743 466
Dettes rattachées	26 715	98 756

En milliers de DH

VENTILATION DES DETTES PAR DURÉE RESTANT À COURIR

	D ≤ 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	4 307 714	879 995	603 870	106 071	5 897 650

En milliers de DH

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	31/12/14	31/12/13
Comptes à vue créditeurs	29 162 567	27 380 999
Comptes d'épargne	8 046 530	7 499 386
Autres dettes envers la clientèle	6 015 910	9 087 605
Valeurs données en pension		180 695
TOTAL EN PRINCIPAL	43 225 007	44 148 685
Dettes rattachées	65 811	107 564
VALEUR AU BILAN	43 290 818	44 256 249

En milliers de DH

VENTILATION DES DETTES ENVERS

LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	31/12/14	31/12/13
ENTREPRISES	9 897 807	11 815 435
Dont Grandes Entreprises	6 315 988	7 421 025
PARTICULIERS	33 327 200	32 333 250
TOTAL EN PRINCIPAL	43 225 007	44 148 685
CRÉANCES RATTACHÉES	65 811	107 564
VALEURS NETTES AU BILAN	43 290 818	44 256 249

En milliers de DH

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	31/12/14	31/12/13
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	5 342 075	6 478 561
Titres de créances négociables	5 342 075	6 478 561
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	754 478	754 775
Emprunt subordonnés		
• à durée déterminée	754 478	754 775
• à durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
• à durée déterminée		
• à durée indéterminée		
TOTAL	6 096 553	7 233 336

En milliers de DH

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Solde au 31/12/13	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/14
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	18 220	11 648					29 868
Provision pour engagements sociaux	75 571	14 334	8 867		710		81 748
Provision pour litige et garanties de passif	80 879	23 628	44 193				60 314
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	37 856	63 168	14 511				86 513
TOTAL	212 526	112 778	67 571		710		258 443

En milliers de DH

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/14			31/12/13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	3 130 990	537 994	2 592 996	3 259 209	623 738	2 635 471
Comptes et prêts / emprunts	2 869 773	495 381	2 374 392	2 971 822	574 734	2 397 088
Opérations de pensions	1 195	12 246	-11 051	662	6 798	-6 136
Opérations de location-financement	260 022	30 367	229 655	286 725	42 206	244 519
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	43 770	115 980	-72 210	68 912	74 669	-5 757
Comptes et prêts / emprunts	43 684	79 358	-35 674	68 082	57 405	10 677
Opérations de pensions	86	36 622	-36 536	830	17 264	-16 434
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		287 227	-287 227		374 968	-374 968
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	333 164		333 164	304 675		304 675
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 507 924	941 201	2 566 723	3 632 796	1 073 375	2 559 421

En milliers de DH

COMMISSIONS NETTES

	31/12/14			31/12/13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	108 179	56 541	51 638	109 752	45 694	64 058
avec les établissements de crédit	-	340	-340	-	1 548	-1 548
avec la clientèle	84 741	54 715	30 026	89 191	43 444	45 747
sur titres	19 175	1 486	17 689	17 078	582	16 496
de change	3 919	-	3 919	3 201	120	3 081
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	344	-	344	282	-	282
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	391 507	1 307	390 200	366 485	884	365 601
Produits nets de gestion d'OPCVM	45 177	81	45 096	49 308	145	49 163
Produits nets sur moyen de paiement	126 873	430	126 443	115 780	739	115 041
Assurance	57 371	796	56 575	57 904	-	57 904
Autres	162 086	-	162 086	143 493	-	143 493
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	499 686	57 848	441 838	476 237	46 578	429 659

En milliers de DH

GAINS ET PERTES NETTES SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT

	31/12/14	31/12/13
TITRES À REVENUS FIXES	87 569	79 339
TITRES À REVENUS VARIABLES	3 985	2 069
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	8 893	-5 435
RÉÉVALUATION DES POSITIONS DE CHANGE MANUEL	153 174	142 441
TOTAL	253 621	218 414

En milliers de DH

GAINS ET PERTES NETS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/14	31/12/13
PRODUITS DES TITRES À REVENU VARIABLE	9 347	1 137
RÉSULTATS DE CESSION	59 301	-9 762
Plus-value	67 593	7 151
Moins-value	8 292	16 913
Pertes de valeur des titres à revenu variable	9 481	1 075
GAINS OU PERTES SUR TITRES À REVENU FIXE	3 491	-31
GAINS OU PERTES SUR PRODUITS DÉRIVÉS		
TOTAL	62 658	-9 731

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/14			31/12/13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
PRODUITS NETS DE L'ASSURANCE						
PRODUITS NETS DES IMMEUBLES DE PLACEMENT						
PRODUITS NETS DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION SIMPLE	796	0	796	1 095	0	1 095
PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE			-			-
AUTRES PRODUITS	53 041	105 499	-52 458	32 742	99 565	-66 823
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	53 837	105 499	-51 622	33 837	99 565	-65 728

En milliers de DH

PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ ASSURANCE

31/12/14

31/12/13

PRIMES ACQUISES BRUTES		
VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES		
CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS		
CHARGES OU PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE		
VARIATION DE VALEUR DES ACTIFS SUPPORTS DE CONTRATS EN UNITÉ DE COMPTE		
TOTAL	-	-

NEANT

En milliers de DH

COÛT DU RISQUE

31/12/14

31/12/13

DOTATIONS AUX PROVISIONS	-1 098 267	-689 245
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-997 894	-650 868
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-11 648	
Autres provisions pour risques et charges	-88 725	-38 377
REPRISES DE PROVISIONS	143 281	183 509
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	85 532	162 191
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		2 651
Reprise des autres provisions pour risques et charges	57 749	18 666
VARIATION DES PROVISIONS	-27 206	-82 405
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-13 335	-14 129
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-13 871	-68 875
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties		599
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-982 192	-588 141

En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	31/12/14	31/12/13
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 500 167	12 051 851
D'ordre des établissements de crédit	3 141 955	3 711 175
D'ordre de la clientèle	7 358 212	8 340 676
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	7 271 066	8 509 476
Des établissements de crédit	7 271 066	8 509 476
De l'état et d'autres organismes de garantie	0	0

En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS		
	31/12/14	31/12/13
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	4 455 474	3 812 547
• Aux établissements de crédit		11 795
• A la clientèle	4 347 412	3 800 752
• Autre engagements en faveur de la clientèle	108 062	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	299 250
• des établissements de crédit		299 250
• de la clientèle		

En milliers de DH

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2014			
Entreprises consolidées par:	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES		57 778	3 231 075
Comptes ordinaires		57778	97 475
Prêts			2 971 385
Titres			162 215
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS			12 476
TOTAL			3 243 551
PASSIF			
DÉPÔTS		650 500	97 475
Comptes ordinaires			97 475
Autres emprunts		650 500	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			162 215
PASSIF DIVERS			2 983 854
TOTAL		650 500	3 243 544
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS DONNÉS			4 247 695
ENGAGEMENTS REÇUS		-	4 247 695

En milliers de DH

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2014			
Entreprises consolidées par:	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			169 767
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		32 285	169 847
COMMISSIONS (PRODUITS)			31 871
COMMISSIONS (CHARGES)			15 852
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES			
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES		2 306	20 056
LOYERS REÇUS		1 534	3 747

En milliers de DH

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

31/12/14

31/12/13

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES D'EXPLOITATION

Plus-values de cession

Moins-value de cession

GAINS OU PERTES NETTES SUR AUTRES ACTIFS

NÉANT

En milliers de DH

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 31/12/2014

	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
TOTAL BILAN	57 542 018	3 141 278	5 400 824	46 383	144 183	66 274 687
dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	356 136					356 136
Actifs disponibles à la vente	7 755 209		145 606	16 584	37 205	7 954 604
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 927 737	1 761	17 805	17 376		1 964 679
Prêts et créances sur la clientèle	42 957 212	3 045 832	5 192 149	5 778	7 738	51 208 710
Immobilisations corporelles	1 677 835	267	7 526	1 095	53 288	1 740 010
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 475 006	12 194	4 430 415	16 981	11	5 934 607
Dettes envers la clientèle	42 990 572	5 110	295 136			43 290 818
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	754 478					754 478
Capitaux propres	8 152 251	312 836	98 495	28 626	-48 723	8 543 486

En milliers de DH

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2014

	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	TOTAL
MARGE D'INTÉRÊT	2 419 906	95 392	61 998	-7	-8 110	-2 456	2 566 723
MARGE SUR COMMISSIONS	381 895	-1 240	6 583	30 417	40 201	-16 018	441 838
PRODUIT NET BANCAIRE	3 159 293	98 305	67 229	32 552	42 696	-126 897	3 273 178
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 371 138	28 952	4 974	12 535	12 502	-19 813	1 410 287
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	776 324	44 573	61 944	19 767	23 881	-221 459	705 031
RÉSULTAT NET	446 190	31 412	38 433	13 791	14 110	-178 665	365 271
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	446 160	30 532	38 433	13 791	14 110	-178 665	364 360

En milliers de DH

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

31/12/14

31/12/13

CAPITAL EN(DH)	1 327 928 600	1 327 884 300
NOMBRE D'ACTIONS	13 279 286	13 278 843
RESULTAT PART GROUPE (KDH)	364 361	639 949
RESULTAT PAR ACTION (DH)	27	48

En milliers de DH

Note de présentation des règles et principes comptables

1.1. PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943.

Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit;

- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).

- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de

propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement; en effet, la banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter du 01/01/2008.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
• Droit au bail	non amortissable
• Logiciels informatiques	7 ans
• Logiciels informatiques	5 ans

(logiciels acquis depuis 2004)

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
• Terrains d'exploitation	non amortissables
• Immeubles d'exploitation :	25 ans
bureaux	
• Matériel roulant	5 ans
• Matériel de bureau	5 ans
• Mobilier de bureau	10 ans
• Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans

• **Matériel informatique :**

- Grosse informatique 10 ans
 - Micro-informatique 7 ans
 - Micro-informatique 5 ans
- (matériel acquis depuis 2004)

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2014

BILAN - ACTIF	31/12/14	31/12/13
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 868 606	2 713 413
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 545 493	6 384 935
A vue	2 311 510	1 022 873
A terme	2 233 983	5 362 063
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	41 775 963	38 807 024
Crédits de trésorerie et à la consommation	17 817 961	14 857 128
Crédits à l'équipement	7 323 160	8 024 070
Crédits immobiliers	14 584 396	14 170 436
Autres crédits	2 050 446	1 755 390
4. CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 008 144	1 738 039
5. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	8 817 109	9 089 827
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 040 286	6 169 413
Autres titres de créance	1 732 577	2 872 820
Titres de propriété	44 246	47 594
6. AUTRES ACTIFS	518 453	607 571
7. TITRES D'INVESTISSEMENT	-	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	0
Autres titres de créance	-	0
8. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	273 533	543 932
9. CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	0
10. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	189 652	0
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	493 761	306 120
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 548 838	1 471 046
TOTAL DE L'ACTIF	61 039 552	61 661 908

En milliers de DH

BILAN - PASSIF	31/12/14	31/12/13
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	1 487 700	951 924
A vue	811 388	647 207
A terme	676 312	304 717
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 014 851	43 740 118
Comptes à vue créditeurs	29 001 372	27 159 371
Comptes d'épargne	8 046 530	7 499 384
Dépôts à terme	4 552 042	7 543 254
Autres comptes créditeurs	1 414 907	1 538 109
4. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 768 041	6 631 632
Titres de créance négociables	5 768 041	6 631 632
Emprunts obligataires	0	0
Autres titres de créance émis	0	0
5. AUTRES PASSIFS	1 555 469	1 145 783
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	272 752	247 854
7. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0
8. SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	0	0
9. DETTES SUBORDONNÉES	754 478	754 775
10. ECARTS DE RÉÉVALUATION	0	0
11. RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 284 449	3 352 336
12. CAPITAL	1 327 929	1 327 884
13. ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
14. REPORT À NOUVEAU (+/-)	3 112 749	2 905 457
15. RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	0	0
16. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	461 136	604 145
TOTAL DU PASSIF	61 039 552	61 661 908

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/14	31/12/13
ENGAGEMENTS DONNES	18 461 373	20 847 956
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 259 395	3 409 683
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 374 704	10 460 473
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 719 212	6 977 799
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	108 062	0
ENGAGEMENTS RECUS	7 231 508	8 172 587
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 231 508	8 172 587
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	0
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	0

En milliers de DH

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES		
	31/12/14	31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 611 716	4 095 892
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	177 537	125 138
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 696 108	2 742 223
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	335 005	306 789
Produits sur titres de propriété	126 178	127 788
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	41 842	0
Commissions sur prestations de service	434 528	444 906
Autres produits bancaires	800 519	349 047
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 529 172	-1 243 172
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-57 238	-25 740
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-509 172	-588 422
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-287 227	-367 487
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-53 124	0
Autres charges bancaires	-622 412	-261 523
PRODUIT NET BANCAIRE	3 082 544	2 852 720
Produits d'exploitation non bancaire	34 827	2 301
Charges d'exploitation non bancaire	-3 187	-718
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 489 455	-1 368 373
Charges de personnel	-823 382	-786 190
Impôts et taxes	-23 043	-18 411
Charges externes	-460 118	-400 991
Autres charges générales d'exploitation	-1 392	0
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-181 520	-162 780
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-1 178 745	-791 817
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-968 938	-649 338
Pertes sur créances irrécouvrables	-18 525	-80 350
Autres dotations aux provisions	-191 282	-62 129
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	375 403	242 788
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	193 106	211 886
Récupérations sur créances amorties		599
Autres reprises de provisions	182 297	30 302
RESULTAT COURANT	821 386	936 900
Produits non courants	0	1 530
Charges non courantes	-70 709	-18 981
RESULTAT AVANT IMPOTS	750 677	919 450
Impôts sur les résultats	-289 541	-315 305
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	461 136	604 145
TOTAL PRODUITS	5 021 946	4 342 511
TOTAL CHARGES	-4 560 810	-3 738 366
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	461 136	604 145

En milliers de DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

31/12/14

31/12/13

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

1 (+) Intérêts et produits assimilés	3 208 650	3 174 150
2 (-) Intérêts et charges assimilées	853 637	981 649
MARGE D'INTERET	2 355 013	2 192 502
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	41 842	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	53 124	0
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-11 282	0
5 (+) Commissions perçues	438 447	448 106
6 (-) Commissions servies	56 551	44 147
MARGE SUR COMMISSIONS	381 895	403 960
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	86 944	75 611
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	80 985	1 997
9 (±) Résultats des opérations de change	152 554	142 067
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	-1 017	-576
RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	319 467	219 099
11 (+) Divers autres produits bancaires	133 355	131 308
12 (-) Diverses autres charges bancaires	95 904	94 149
PRODUIT NET BANCAIRE	3 082 544	2 852 720
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	3 772	-2 428
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	34 827	2 163
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	3 187	707
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 489 455	1 368 373
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 628 500	1 483 375
17 (±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-794 358	-517 202
18 (±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-12 757	-29 272
RÉSULTAT COURANT	821 386	936 900
RÉSULTAT NON COURANT	-70 709	-17 451
19 (-) Impôts sur les résultats	289 541	315 305
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	461 136	604 145

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	461 136	604 145
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	181 520	162 780
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 619	3 269
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	140 824	43 505
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24 (+) Dotations non courantes	0	0
25 (-) Reprises de provisions	-180 933	-24 657
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
27 (+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	-138
29 (+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	11
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	605 166	788 915
- Bénéfices distribués	398 365	398 365
AUTOFINANCEMENT	206 801	390 550

En milliers de DH

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE			31/12/14	31/12/13
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus			4 474 925	3 971 600
2. (+) Récupérations sur créances amorties			-	599
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus			34 827	2 163
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées			-2 389 761	-1 775 180
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées			-3 187	-707
6. (-) Charges générales d'exploitation versées			-1 307 935	-1 205 593
7. (-) Impôts sur les résultats versés			-289 541	-315 305
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES			519 328	677 577
Variation des :				
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés			-1 277 849	29 820
9. (±) Créances sur la clientèle			1 087 044	3 596 087
10. (±) Titres de transaction et de placement			272 718	-98 030
11. (±) Autres actifs			14 913	226 404
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location			-89 636	
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés			512 209	-900 562
14. (±) Dépôts de la clientèle			-746 374	570 648
15. (±) Titres de créance émis			-863 591	-2 696 637
16. (±) Autres passifs			293 962	12 872
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION			-796 604	740 602
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)			-277 276	1 418 179
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières				2 127
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				-
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières			0	-37 120
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles			-294 910	-271 127
21. (+) Intérêts perçus				
22. (+) Dividendes perçus			125 638	127 308
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			-169 272	-178 812
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus				-
24. (+) Variation de dettes subordonnées				-
25. (+) Emission d'actions			44	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés				
27. (-) Intérêts versés				
28. (-) Dividendes versés			-398 365	-398 365
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT			-398 321	-398 365
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)			-844 869	841 002
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE			2 713 475	1 872 411
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			1 868 606	2 713 413

En milliers de DH

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
Créances	Établissements de crédit au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/14	Total 31/12/13
	Bank Al Maghrib, Trésor public services des Chèques Postaux	Banque au Maroc	Autres établ. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 289 128	20 625	11 491	891 971	2 213 215	2 768 752
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour		0	0		0	0
-à terme			0		0	0
PRETS DE TRÉSORERIE	0	750 000	440 010	733 661	1 923 671	2 099 517
-au jour le jour	0	700 000	3 010	623 966	1 326 976	327 463
-à terme	0	50 000	437 000	109 695	596 695	1 772 054
PRETS FINANCIERS		40 000	1 554 833	0	1 594 833	3 439 117
AUTRES CRÉANCES		60 405	0	0	60 405	106 168
INTERETS COURUS A RECEVOIR		255	41 682	394	42 331	113 841
TOTAL	1 289 128	871 285	2 048 016	1 626 027	5 834 455	8 527 395

En milliers de DH

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2014

	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/14	Total 31/12/13
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	229 830	278	13 005 540	630 141	13 865 789	14 175 938
- Comptes à vue débiteurs	8 579	278	7 100 500	383 325	7 492 682	8 400 081
- Créances commerciales sur le Maroc	1 154	0	3 361 815	9 862	3 372 831	4 146 959
- Crédits à l'exportation			81 483		81 483	74 788
- Autres crédits de trésorerie	220 097		2 461 742	236 954	2 918 793	1 554 110
CREDITS A LA CONSOMMATION			62 115	3 855 983	3 918 098	649 942
CREDITS A L'EQUIPEMENT	702 833		6 540 960	45 759	7 289 552	8 004 517
CREDITS IMMOBILIERS			1 136 497	13 418 312	14 554 809	14 142 395
AUTRES CREDITS	422 857	0	0	107 293	530 150	610 726
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 003 728		1 003 728	1 738 039
INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 893	0	38 333	59 458	101 684	78 843
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	1 186 072	334 224	1 520 296	1 144 664
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			445 639	51 431	497 070	217 552
- Créances compromises	0	0	740 433	282 793	1 023 226	927 112
TOTAL	1 359 413	278	22 973 245	18 451 171	42 784 107	40 545 063

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC

En milliers de DH

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés financiers	Émetteurs privés non financiers	Total 31/12/14	Total 31/12/13
TITRES						
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété	35 866		1 965	4 940	42 771	46 119
TITRES NON COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées		6 905 386		0	6 905 386	6 085 825
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 720 913				1 720 913	2 859 094
Titres de propriété	0		28	1 446	1 474	1 474
TOTAL	1 756 779	6 905 386	1 993	6 386	8 670 544	8 992 512

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus.

En milliers de DH

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2014

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	945 161	945 161	920 466	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	324 130	324 130	308 600	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	585 165	585 165	576 000	-	-	-
Titres de propriété	35 866	35 866	35 866	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	7 732 738	7 725 384	7 618 150	-	7 355	7 355
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 581 256	6 581 256	6 481 084	-	0	0
Obligations	0	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	1 136 653	1 135 748	1 122 236	-	905	905
Titres de propriété	14 830	8 380	14 830	-	6 450	6 450
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 677 899	8 670 545	8 538 616	-	7 355	7 355

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus.

En milliers de DH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2014

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur compt. nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES										
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/14	229 894	28 845		22 789
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	47 108	49 730	31/12/14	95 737	41 027		43 277
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	7 600	31/12/14	7 623	-2 433		
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	5 848	31/12/14	5 018	6 993		
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/14	14 733	13 863		14 700
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/14	4 950	176		
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/14	1 749	-35		
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/14	21 794	21 447		22 500
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	300	31/12/14	-1 670	-314		
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500					
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500					
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	420	31/12/14	411	-43		
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	18 348	31/12/14	40 418	8 457		2 784
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/14	-36 131	-5 027		
BNP MED INNOV (ex-mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10%	13 631	13 631	31/12/14	99 919	7 422		
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS										
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/11	225 655	59 710		15 600
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/11	22 096	6 709		2 530
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/14	41 071	6 265		563
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050					
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/12	23 818	5 031		237
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/12	32 625	4 042		215
BNP PARIBAS MED BP	Gestion de process back office	14 600	4%	584	584	31/12/14	23 009	4 440		161
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930					
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000					
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/12	444 916	41 868		661
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530					
Divers				3 612	3 612					162
TOTAL					273 533					126 178

En milliers de DH

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

DETTES	Établissements de crédit au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/14	Total 31/12/13
	Bank Al Maghrib, Trésor Public services des Chèques Postaux	Banque au Maroc	Autres établ. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		5 512	13 001	149 048	167 561	106 323
VALEURS DONNEES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
-au jour le jour					0	0
-à terme			0		0	0
EMPRUNTS DE TRESORERIE	300 847	0	0	723 359	1 024 206	581 280
-au jour le jour				632 940	632 940	535 004
-à terme	300 847			90 419	391 266	46 276
EMPRUNTS FINANCIERS	7 706			0	7 706	11 329
AUTRES DETTES		263 892	131		264 023	242 013
INTERETS COURUS A PAYER	8 925	15 257	0	21	24 203	10 979
TOTAL	317 478	284 662	13 132	872 428	1 487 700	951 924

En milliers de DH

DÉPÔT DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2014

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total au 31/12/14	Total au 31/12/13
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
COMPTES A VUE CREDITEURS	237 748	380 142	8 961 628	19 329 824	28 909 342	26 970 313
COMPTES D'EPARGNE	0	0	0	8 046 530	8 046 530	7 499 384
DÉPÔTS À TERME	0	6 700	534 967	3 954 400	4 496 067	7 444 669
AUTRES COMPTES CREDITEURS	647	43 497	1 156 222	297 469	1 497 835	1 718 803
INTERETS COURUS A PAYER	0	4	8 811	56 261	65 076	106 949
TOTAL	238 395	430 343	10 661 628	31 684 485	43 014 851	43 740 118

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

En milliers de DH

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2014

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS	MONTANTS DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS COUVERTS
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Hypothèques	22 973 242		
Autres valeurs et sûretés réelles	24 692 478		
TOTAL	47 665 720	-	-
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	0		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	144 500	BDT donnés en garantie CDG	144 500
TOTAL	144 500		144 500

En milliers de DH

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS AU 31/12/2014

NATURE TITRES	DATE DE JOUISSANCE	DATE D'ÉCHÉANCE	VALEUR NOMINALE UNITAIRE	TAUX NOMINAL	MODE DE REMBOURSEMENT	MONTANT (1)	DONT		MONTANT NON AMORTI DES PRIMES D'ÉMISSION OU DE REMBOURSEMENT
							ENTREPRISES LIÉES	AUTRES APPARENTÉS	
Certificats de dépôt	25/07/14	24/07/15		100		3,35		75 000	
Certificats de dépôt	22/10/14	21/10/15		100		3		163 000	
Certificats de dépôt	22/07/14	20/01/15		100		3,2		408 800	
Certificats de dépôt	13/08/14	11/02/15		100		3,2		230 200	
Certificats de dépôt	18/09/14	18/03/15		100		3,3		305 800	
Certificats de dépôt	18/09/14	18/03/15		100		3,3		3 300	
Certificats de dépôt	24/09/14	25/03/15		100		3,4		385 600	
Certificats de dépôt	10/10/14	10/04/15		100		3,1		323 600	
Certificats de dépôt	23/10/14	23/04/15		100		3,1		435 800	
Certificats de dépôt	23/10/14	23/04/15		100		3,1		2 200	
Certificats de dépôt	30/10/14	30/04/15		100		3,1		71 100	
Certificats de dépôt	13/11/14	13/05/15		100		2,95		66 400	
Certificats de dépôt	20/11/14	21/05/15		100		2,95		34 300	
Certificats de dépôt	10/10/14	10/07/15		100		3,15		60 000	
Certificats de dépôt	10/09/14	10/03/15		100		3,3		344 700	
Certificats de dépôt	07/05/13	07/04/15		100		4,5		20 000	
Certificats de dépôt	23/10/14	23/09/16		100		3,3		703 00	
Certificats de dépôt	30/09/11	30/09/15		100		4,35		17 000	
Certificats de dépôt	30/09/11	30/09/15		100		4,35		13 000	
Certificats de dépôt	30/09/11	30/09/15		100		4,35		20 000	
Certificats de dépôt	26/04/12	26/04/16		100		4,5		250 000	
Certificats de dépôt	05/11/10	05/11/15		100		4,35		250 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		75 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		60 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		5 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		20 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		15 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		8 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		17 000	
Certificats de dépôt	22/04/11	22/04/16		100		4,3		25 000	
Certificats de dépôt	09/06/11	09/06/16		100		4,35		50 000	
Certificats de dépôt	07/02/12	07/02/15		100		4,45		50 000	
Certificats de dépôt	20/02/13	20/01/15		100		4,5		140 000	
Certificats de dépôt	01/03/13	02/02/15		100		4,5		340 000	
Certificats de dépôt	29/03/13	27/02/15		100		4,5		50 000	
Certificats de dépôt	25/12/13	24/11/15		100		4,5		40 000	
Certificats de dépôt	13/11/14	13/10/16		100		3,25		60 900	
Certificats de dépôt	17/11/14	17/10/16		100		3,25		130 000	
Certificats de dépôt	09/01/14	09/03/15		100		4,05		234 000	
Certificats de dépôt	20/11/14	20/01/16		100		3,15		221 300	
Certificats de dépôt	27/05/13	27/05/15		100		8,36		17 985	
Certificats de dépôt	27/05/13	27/05/15		100		8,36		2 998	
Certificats de dépôt	27/05/13	27/05/15		100		8,36		2 998	
Certificats de dépôt	16/12/13	16/12/15		100		15		19 242	
Certificats de dépôt	04/03/14	04/03/16		100		1		13 322	
Certificats de dépôt	24/11/14	24/11/16		100		0,5		19 243	
Certificats de dépôt	24/11/14	24/11/16		100		0,5		18 399	
Certificats de dépôt	24/11/14	24/11/16		100		0,5		7 510	
TOTAL								5 642 996	

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 125 045 KDH

En milliers de DH

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2014

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'ex. (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'ex. (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'ex.	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	453 490	214 404	9 561	677 455	144 379	39 327	12	183 694	493 761
Droit au bail	142 089	0	9 500	151 589	2 578	89	0	2 667	148 922
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	311 401	214 404	61	525 866	141 801	39 238	12	181 026	344 839
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 550 260	222 067	-12 758	2 759 569	1 074 809	135 909	-12	1 210 731	1 548 838
Immeubles d'exploitation	1 411 815	56 957	63 674	1 532 446	452 686	55 160	53	507 793	1 024 653
• Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
• Immeubles d'exploitation Bureaux	1 341 467	56 941	63 674	1 462 082	435 787	53 526	53	489 260	972 823
• Immeubles d'exploitation Logements de fonction	41 054	16	0	41 070	16 899	1 634	0	18 533	22 537
Mobilier et matériel d'exploitation	382 193	43 168	1 345	426 706	274 964	29 223	-18	304 205	122 501
• Mobilier de bureau d'exploitation	136 380	11 560	1 123	149 063	103 762	8 195	0	111 957	37 106
• Matériel de bureau d'exploitation	46 224	4 121	89	50 434	39 972	2 535	-12	42 519	7 915
• Matériel informatique	199 536	27 487	133	227 156	131 177	18 493	-6	149 676	77 480
• Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
• Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	611 980	38 383	-134	650 229	338 303	50 017	-47	388 367	261 862
Immobilisations corporelles hors exploitation	35 233	296	0	35 529	8 857	1 509	0	10 366	25 163
• Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
• Immeubles hors exploitation	30 837	0	0	30 837	7 202	1 229	0	8 431	22 406
• Mobilier et matériel hors exploitation	2 896	296	0	3 192	1 655	280	0	1 935	1 256
• Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	109 039	83 263	-77 643	114 659	0	0	0	0	114 659
TOTAL	3 003 750	436 471	-3 197	3 437 024	1 219 189	175 236	0	1 394 424	2 042 599

(1) Montant début de l'exercice fusionné (2) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

31/12/14

31/12/13

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	18 461 373	20 847 955
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	4 259 395	3 409 683
- Crédits documentaires import	2 325 821	2 035 049
- Acceptations ou engagements de payer	690 221	532 111
- Ouvertures de crédits confirmés	186 979	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	1 056 375	842 523
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 374 704	10 460 473
- Crédits documentaires export confirmés	31 950	105 249
- Acceptations ou engagements de payer	13 420	12 951
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	7 329 334	10 342 273
- Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 719 212	6 977 799
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	4 147 752	4 146 195
- Autres cautions et garanties données	2 571 460	2 831 604
- Engagements en souffrance	-	-
AUTRES TITRES À LIVRER	108 062	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	7 231 508	8 172 587
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 231 508	8 172 587
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	7 231 508	8 172 587
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
AUTRES TITRES À RECEVOIR	-	-

En milliers de DH

COMMISSIONS AU 31/12/2014

COMMISSIONS	MONTANT
COMMISSIONS PERCUES :	438 447
sur opérations de change	3 919
sur opérations sur titres	4 280
sur engagements sur titres	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	29 573
sur moyens de paiement	127 218
sur activités de conseil et d'assistance	23 235
sur ventes de produits d'assurances	22 770
Commissions de fonctionnement de compte	34 606
Commissions sur prestations de service sur crédit	40 314
sur autres prestations de service	152 532
COMMISSIONS VERSEES :	56 551
sur opérations de change	0
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
sur produits dérivés	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	37 444
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	19 107

En milliers de DH

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS			31/12/14	31/12/13
ACTIF				
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES			3 039	3 591
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES			957	7 838
DEBITEURS DIVERS			143 288	145 944
Sommes dues par l'Etat			137 336	144 146
Sommes dues par les organismes de prévoyance			-	-
Sommes diverses dues par le personnel			1 711	15
Comptes clients de prestations non bancaires				
Divers autres débiteurs			4 241	1 783
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS			20 102	14 584
COMPTES DE REGULARISATION			351 067	435 615
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan			-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres			12 423	13 207
Résultats sur produits dérivés de couverture			-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices			27 797	17 577
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc			-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance			36 279	174 870
Autres comptes de régularisation			274 568	229 960
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES			-	-
TOTAL			518 453	607 571

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014				
	Encours 31/12/2013	Affectation du résultat	Autres Variations	Encours 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES				
ECARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 352 337	0	-67 888	3 284 449
Réserve légale	132 788	0		132 788
Autres réserves	366 714	0		366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 852 834		-67 888	2 784 946
CAPITAL	1 327 884	0	44	1 327 929
Capital appelé	1 327 884		44	1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	2 905 457	205 779	1 513	3 112 749
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2013	604 145		0	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2014				461 136
TOTAL	8 189 823			8 186 263

En milliers de DH

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS			31/12/14	31/12/13
PASSIF				
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS			5 529	3 826
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES			1 341	11 467
CREDITEURS DIVERS			598 768	150 161
Sommes dues à l'Etat			368 449	83 949
Sommes dues aux organismes de prévoyance			37 800	35 925
Sommes diverses dues au personnel			-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés			1 710	1 617
Fournisseurs de biens et services			60 092	16 827
Divers autres créditeurs			130 717	11 843
COMPTES DE REGULARISATION			949 830	980 328
Compte de concordance Dirhams/devises			-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan			-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres			-	1 091
Résultats sur produits dérivés de couverture			-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc			901 371	920 674
Charges à payer et produits constatés d'avance			37 238	36 714
Autres comptes de régularisation			-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur			11 221	21 849
TOTAL			1 555 469	1 145 783

En milliers de DH

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31/12/2014

CATÉGORIE DES TITRES	PRODUITS PERÇUS
Titres de participation	19 404
Participations dans les entreprises liées	106 774
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	126 178

En milliers de DH

ENGAGEMENTS SUR TITRES AU 31/12/2014

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT
Titres achetés à réméré	NÉANT
Autres titres à livrer	108 062
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Titres vendus à réméré	NÉANT
Autres titres à recevoir	NÉANT

En milliers de DH

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31/12/2014

BILAN	MONTANT
ACTIF:	2 252 787
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	19 234
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 628 620
Créances sur la clientèle	29 094
Titres de transaction et de placement et investissement	55 002
Autres actifs	471 106
Titres de participation et emplois assimilés	49 730
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF:	2 252 787
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	783 292
Dépôts de la clientèle	1 407 540
Titres de créance émis	
Autres passifs	61 954
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	
Engagements donnés	10 044 166
Engagements reçus	10 970

En milliers de DH

PROVISIONS DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

PROVISIONS	Encours 31/12/2013	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2014
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	3 222 720	972 588	221 458	-6	3 973 844
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	155				155
Créances sur la clientèle	3 163 068	968 938	193 105	-6	3 938 895
Titres de placement	28 286	1 031	21 963	0	7 354
Titres de participation et emplois assimilés	21 586	2 619	6 161		18 044
Autres titres de participations	9 220	0	229	0	8 991
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	259 359	188 603	175 210	0	272 752
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 218	0	0	0	18 218
Provisions pour risques de change	24				24
Provisions pour pertes sur marchés à terme	3 549	3 156	620	0	6 085
Provisions pour risques généraux et charges	237 568	185 447	174 590		248 425
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions réglementées		0	0		0
TOTAL	3 482 079	1 161 191	396 668	-6	4 246 596

(1) Encours au 31/12/2013 fusionné

En milliers de DH

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	4 790 587	3 524 663		
Devises à recevoir	1 678 942	1 051 269		
Dirhams à livrer	829 840	791 281		
Devises à livrer	1 567 488	971 598		
Dirhams à recevoir	714 316	710 515		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	2 422	8 169		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	2 422	8 169		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	4 793 009	3 532 832		

En milliers de DH

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31/12/2014

	D<1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D<5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 808 850	163 167	492 320	1 054 167	0	3 518 504
Créances sur la clientèle	5 513 491	3 373 497	1 253 090	8 102 793	15 207 460	33 450 331
Titres de créance	499 907	442 216	503 706	218 214	56 869	1 720 912
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	13 498	23 760	88 490	88 995	0	214 744
TOTAL	7 835 746	4 002 640	2 337 606	9 464 169	15 264 329	38 904 491
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	932 940	91 397	0	0	7 706	1 032 043
Dettes envers la clientèle	941 122	1 526 267	2 012 287	16 391	0	4 496 067
Titres de créance émis	548 800	2 393 600	1 634 623	1 065 973	0	5 642 996
Emprunts subordonnées					750 000	750 000
TOTAL	2 422 862	4 011 264	3 646 910	1 082 364	757 706	11 921 106

Commentaires:

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle. De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

En milliers de DH

MARGE D'INTÉRÊT AU 31/12/2014

CAPITAUX MOYENS	Montant	Taux de rendement moyen	Coût moyen
Encours moyens des emplois	44 487 235	5,91 %	
Encours moyens des ressources	44 800 936		1,76%

INTÉRÊTS	Montant 31/12/2014	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2012	Variation due à l'évolution du taux	Variation due à l'évolution des volumes
INTÉRÊTS PERÇUS	2 630 277		2 620 081		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur créances subordonnées					
INTÉRÊTS VERSÉS	785 229		965 481		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur dettes subordonnées					

Les encours moyens et intérêts 2013 concernent uniquement les volumes de la clientèle y compris les Sociétés de crédit à la consommation (hors créances compromises).

COMMISSIONS	Montant 31/12/2014	Dont montant relatif aux exercices précédents
Commissions perçues sur engagements de financement donnés	35 393	
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés	125 037	
Commissions versées sur engagements de financement reçus	0	
Commissions versées sur engagements de garantie reçus	656	

En milliers de DH

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31/12/2014

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
PRODUITS	789 423
Gains sur les titres de transaction	537 422
Plus value de cession sur titres de placement	66 129
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	21 218
Gains sur les produits dérivés	918
Gains sur les opérations de change	163 737
CHARGES	469 956
Pertes sur les titres de transaction	450 478
Moins value de cession sur titres de placement	5 438
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	923
Pertes sur les produits dérivés	1 934
Pertes sur opérations de change	11 183
RESULTAT	319 467

En milliers de DH

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2014

	MONTANT
CHARGES	
CHARGES DE PERSONNEL	823 382
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	494 096
Dont primes et gratifications	91 582
Dont charges d'assurances sociales	143 833
Dont charges de retraite	6 124
Dont charges de formation	16 218
Dont autres charges de personnel	71 528
IMPOTS ET TAXES	23 043
COMMENTAIRES	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	2 118
Patente	13 530
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	80
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	7 315
CHARGES EXTERNES	460 118
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	62 752
Dont frais d'entretien et de réparation	81 470
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	54 185
Prime d'assurance	2 073
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	22 647
Dont transports et déplacements	43 629
Mission et réception	7 884
Dont publicité et publication	59 260
Frais postaux et télécommunications	87 377
frais de recherche et de documentation	583
frais de conseils et d'assemblée	567
Dons et cotisations	4 716
Fournitures de bureau et imprimés	9 006
Dont autres charges externes	23 969
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 392
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et dédits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	1 392
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	181 520
COMMENTAIRES	

En milliers de DH

AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2014

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	178 107
Autres produits bancaires	800 519
Autres charges bancaires	622 412
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction	537 422
Dont plus-values de cession sur BDT	66 129
Dont Produits sur engagements sur titres	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	918
Dont produits sur opérations de change	167 655
Dont divers autres Produits bancaires	7 177
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	21 218
Dont pertes sur titres de transaction	450 478
Dont moins-values de cession sur BDT	5 438
Dont charges sur moyens de paiement	37 444
Dont autres charges sur prestations de service	12 941
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	1 934
Dont pertes sur opérations de change	17 349
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	85 083
Dont dotations aux prov depreciait des titres de placement	923
Diverses charges bancaires	10 821
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	34 827
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	3 187
COMMENTAIRES	
• Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	0
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	0
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	0
- dont produits accessoires	796
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	34 031
• Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	3 187
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	0
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 178 745
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	968 938
Dont pertes sur créances irrécouvrables	18 525
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 619
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécut d'engag par signature	0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	188 555
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	108
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	375 403
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	193 106
dont récupérations sur créances amorties	0
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 391
dont reprise de provisions pour risque d'exécut d'engag p signat	0
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	175 162
dont reprise de provisions réglementées	0
dont reprise des autres provisions	745
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	0
CHARGES NON COURANTES	70 709

En milliers de DH

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2014

MONTANT DU CAPITAL	1 327 929
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ	
VALEUR NOMINALE DES TITRES	100 DH

Noms des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BNP PARIBAS BDDI-PARTICIPATIONS	1, BD HAUSSMANN 75009- PARIS FRANCE	8 862 017	8 862 017	66,74 %
AXA ASSURANCE MAROC	122, AVENUE HASSAN II CASABLANCA	1 138 174	1 138 174	8,57 %
ATLANTA	181, Bd d'ANFA CASABLANCA	555 750	555 750	4,19 %
SANAD	181, Bd d'ANFA CASABLANCA	477 487	477 487	3,60 %
DIVERS ACTIONNAIRES		2 245 415	2 245 858	16,91 %
TOTAL		13 278 843	13 279 286	100,00 %

En milliers de DH

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2014

	MONTANT		MONTANT
A- ORIGINE DES RÉSULTATS AFFECTÉS (AGO DU 07 MAI 2014)		B- AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Report à nouveau	2 905 457	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	396 852
Résultat net de l'exercice	604 145	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau (1)	3 112 749
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	3 509 601	TOTAL B	3 509 601

(1) Dont un montant de 1 513 KMAD représentant les dividendes sur actions BMCI (non distribuées et affectées au report à nouveau)

En milliers de DH

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2014

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10 % des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	9 552 817	5 643 297	3 909 520	0

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU POLE D'ACTIVITÉ AU 31/12/2014

	ACTIVITÉ I	ACTIVITÉ II	ACTIVITÉ III	ACTIVITÉ IV	TOTAL
PRODUIT NET BANCAIRE					3 082 544
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION					1 628 500
RÉSULTAT AVANT IMPÔT					750 677

COMMENTAIRES

Le système d'information actuel de la banque ne permet pas le découpage des résultats par activité. Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la banque.

En milliers de DH

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2014

	MONTANT	MONTANT
RESULTAT NET COMPTABLE	461 136	
Bénéfice net	461 136	
Perte nette		
REINTEGRATIONS FISCALES	451 096	
1. COURANTES	17 259	
Cadeaux à la clientèle	2 322	
Redevances et locations non déductibles	577	
Pénalités et amendes	0	
dons, subventions et cotisations	443	
Sponsoring & Mécenat culturel	6 632	
Frais de réception et événements exceptionnels	7 285	
Charges du personnel non déductibles	0	
2. NON COURANTES	433 837	
IS	289 541	
Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	7 701	
Charges non courantes	10 672	
Provisions pour risques généraux	122 637	
Charges sur exercices antérieurs	3 287	
DEDUCTIONS FISCALES		129 690
1. COURANTES		125 638
Dividendes		125 638
2. NON COURANTES		4053
Reprises de provision pour investissement		0
Reprises de provision pour risques et charges		4053
TOTAL	912 232	129 690
RESULTAT BRUT FISCAL		MONTANTS
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		782 542
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		782 542
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

En milliers de DH

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 31/12/2014

TITRES	NOMBRE DE TITRES		Montants en milliers de DH	
	31/12/14	31/12/13	31/12/14	31/12/13
Titres dont l'établissement est dépositaire			63 898 138	63 320 338
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire			13 570 561	12 485 483
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

En milliers de DH

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

	31/12/14	31/12/13
Comptes courants	51 867	48 121
Comptes chèques des marocains résident à l'étranger	87 375	74 735
Autres comptes chèques	357 060	332 499
Comptes d'affacturage	688	698
Comptes d'épargne	269 728	243 300
Comptes à terme	2 733	3 368
Bons de caisse	236	292
Autres comptes de dépôts	34 465	33 518

En nombres

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	31/12/14	31/12/13	31/12/12
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	8 940 740	8 944 597	8 737 198
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	3 082 544	2 852 720	2 837 909
2- Résultat avant impôts	750 677	919 450	1 128 566
3- Impôts sur les résultats	289 541	315 305	387 800
4- Bénéfices distribués	398 365	398 365	331 971
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	205 780	342 401	509 378
RÉSULTAT PAR TITRE (EN DIRHAMS)			
Résultat net par action ou part sociale	34,73	45,50	55,79
Bénéfice distribué par action ou part sociale	30	30	30
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	788 554	753 012	706 140
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 147	3 076	2 902

En milliers de DH

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31/12/2014

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	821 386
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	17 259
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	125 638
Résultat courant théoriquement imposable (=)	713 007
mpôt théorique sur le résultat courant (-)	263 813
Résultat courant après impôts (=)	449 194

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT
En milliers de DH

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 31/12/2014

NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE	SOLDE FIN D'EXERCICE
A. T.V.A. COLLECTÉE	35 664	424 213	421 209	38 668
• Tva collectée	34 058	403 420	400 299	37 179
• Tva collectée sur DAT	1 606	20 793	20 910	1 489
B. T.V.A. RÉCUPÉRABLE	24 674	194 625	186 842	32 458
• Sur charges	13 573	142 913	139 284	17 202
• Sur immobilisations	11 102	51 712	47 558	15 256
B. T.V.A. DUE OU CRÉDIT DE T.V.A = (A - B)	10 990	229 588	234 367	6 210

En milliers de DH

RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS AU 31/12/2014

Montant des rémunérations allouées	15 452
Crédits par décaissement	40 797
Montant des engagements de garantie donnés	
Engagements de retraite pour membres actuels	
Engagements de retraite pour anciens membres	

En milliers de DH

EFFECTIFS AU 31/12/2014

	31/12/14	31/12/13
EFFECTIFS		EN NOMBRE
Effectifs rémunérés	3 162	3 107
Effectifs utilisés	3 073	3 025
Effectifs équivalent plein temps	3 073	3 025
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 635	1 010
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 438	2 016
Cadres (équivalent plein temps)	1 167	1 134
Employés (équivalent plein temps)	1 906	1 891
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

RÉSEAU AU 31/12/2014

	31/12/14	31/12/13
RÉSEAU		EN NOMBRE
Guichets permanents	371	355
Guichets périodiques	0	0
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	410	393
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

Rapport général des Commissaires aux Comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Aux Actionnaires de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 8.940.740 KMAD dont un bénéfice net de 461.136 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 18 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



MAZARS AUDIT ET CONSEIL



Rapport du Conseil de Surveillance Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application des dispositions de nos statuts et de celles de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre Banque et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des résultats dégagés, et soumettre à votre approbation les comptes et la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

En vertu de la loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à votre Assemblée ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les convocations prescrites par la loi ont été valablement effectuées et les documents et pièces prévus par les dispositions légales en la matière ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les délais impartis.

Dans le cadre de sa mission et conformément à la loi, le Conseil de Surveillance de votre Banque a tenu des réunions à l'occasion desquelles il a examiné notamment les rapports de gestion et d'activité périodiques présentés par le Directoire.

Courant 2014, le Conseil de Surveillance s'est réuni à (4) quatre reprises, respectivement, en date des 7 mars, 3 septembre, 26 septembre et 19 décembre 2014.

Les sujets traités au cours de sa réunion du 7 mars, avaient été portés à votre connaissance au moment de la présentation de notre rapport à l'occasion de la tenue de votre Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2014 ayant statué sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Dans sa réunion du 3 septembre le Conseil de Surveillance a examiné et commenté le contenu du rapport de gestion présenté par la Directoire et qui a traité notamment l'activité et résultats de la Banque au 31 mai 2014.

Les réunions des 26 septembre et 19 décembre ont été consacrées essentiellement à l'examen et la discussion des rapports de gestion présentés par le Directoire et qui ont porté particulièrement sur :

- L'analyse des résultats de la Banque aux 30 juin, 31 août et 31 octobre ainsi que les résultats consolidés du Groupe BMCI à fin juin 2014.
- Le point sur l'évolution du coût du risque de la place.
- Le point sur le suivi des préconisations de l'Inspection Générale, des prises ou cessions de participations, des acquisitions ou cessions de locaux.
- Le point sur le réseau d'agences ainsi que l'examen de l'état d'avancement et la contribution de nouvelles agences.
- Les décisions de crédits, limites et expositions par type de risque, les opérations remarquables, les acquisitions ou cessions de titres de la Banque.
- L'Estimé 2014 et projet de Budget 2015.
- Le comparatif des résultats des principales banques au 30 juin 2014.
- Le point sur l'évolution de l'effectif et de la masse salariale.
- L'état d'avancement du groupe de travail Gouvernance.
- Le point sur les missions BAM et projet de la nouvelle circulaire sur la gouvernance des banques.
- La présentation du rapport du Comité d'Audit.

Le 5 mars 2015, le Conseil de Surveillance s'est réuni pour examiner notamment le rapport de gestion du Directoire relatif aux comptes de l'exercice 2014, faire le point sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, le projet de texte des résolutions à lui soumettre ainsi que le rapport du Conseil de Surveillance à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Au cours de la même réunion, le conseil a constaté l'arrivée à échéance du mandat de tous les membres en fonction composant le conseil de surveillance de la banque :

- Monsieur Christian AUBIN ;
- Monsieur Mourad CHERIF ;
- Monsieur Mustapha FARIS ;
- Monsieur Hassan BENSALAH ;
- Madame Sofia MERLO ;
- Monsieur Philippe TARTELIN ;
- Monsieur Alain FONTENEAU ;
- Monsieur Michel PEBEREAU ;
- La compagnie d'assurance « Axa Assurance Maroc » ;
- La société BNP Paribas BDDI-Participations » ;
- La compagnie d'assurance « SANAD ».

Après avoir pris connaissance des directives de la circulaire 1/W/2014 et 4/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance et le contrôle interne des établissements de crédits et les dispositions de l'article 35 de la nouvelle loi bancaire parue en date du 22 janvier 2015 sur les administrateurs indépendants, il a été décidé de convoquer un conseil ad hoc pour le 24 avril 2015 pour proposer à l'Assemblée Générale la liste des membres dont le mandat sera renouvelé et la liste des nouveaux membres réunissant les critères d'indépendance tels qu'ils ont été déclinés par Bank Al Maghrib et l'article 35 de la nouvelle loi bancaire.

Le Conseil a par ailleurs examiné les limites et expositions par type de risque et les conventions conclues par la BMCI.

En outre, le Conseil après avoir examiné le projet d'affectation des résultats de l'exercice 2014 et le projet de texte des résolutions qui lui ont été soumis par le Directoire a décidé de convoquer pour le 28 mai 2015 à 9h30 une Assemblée Générale mixte, Ordinaire et extraordinaire pour statuer sur les comptes de l'exercice 2014, et sur les modifications à apporter aux statuts de la Banque.

Dans sa réunion du 24 avril, le conseil a pris acte du souhait de M. Mourad CHERIF de ne pas renouveler son mandat en qualité de membre et de Président du conseil de surveillance de la Banque. À cet effet, tous les membres du conseil ont rendu un vibrant hommage à M. Mourad CHERIF et l'ont remercié pour la contribution qu'il a apportée aux travaux du conseil et à la Banque tout au long de ses quatre mandats.

Le conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement du mandat des membres du Conseil de Surveillance ci-dessous désignés :

- Monsieur Michel PEBEREAU ;
- Monsieur Christian AUBIN ;
- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Monsieur Mustapha FARIS ;
- Monsieur Alain FONTENEAU ;
- Madame Sofia MERLO ;
- Monsieur Philippe TARTELIN ;
- La société AXA Assurance Maroc
- La Compagnie d'Assurance SANAD ;
- La société BNP Paribas BDDI-Participations.

et de nommer les nouveaux membres du conseil de surveillance ci-dessous désignés :

- Monsieur Abderrahim BOUAZZA ;
- Monsieur Jaouad HAMRI ;
- Madame Janie LETROT HADI HAMOU ;
- Monsieur Yves MARTRENCAR ;
- Madame Dounia TAARJI.

Conformément aux dispositions des statuts de la Banque, le mandat des membres du Conseil de Surveillance est fixé à une durée de 3 (trois) ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2017.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Par la suite de cette décision, la sixième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire publiée dans le journal d'annonces légales « Le Matin » sera modifiée comme suit :

« L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance du mandat de tous les membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la banque.

Elle décide de renouveler pour une durée de 3 (trois) ans le mandat des membres du Conseil de Surveillance ci-dessous :

- Monsieur Michel PEBEREAU ;
- Monsieur Christian AUBIN ;
- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Monsieur Mustapha FARIS ;
- Monsieur Alain FONTENEAU ;
- Madame Sofia MERLO ;
- Monsieur Philippe TARTELIN ;
- La société AXA Assurance Maroc ;
- la Compagnie d'Assurance SANAD ;
- la société BNP Paribas BDDI-Participations ;

et de nommer pour une durée de 3 (trois) ans :

- Monsieur Abderrahim BOUAZZA ;
- Monsieur Jaouad HAMRI ;
- Madame Janie LETROT HADJ HAMOU ;
- Monsieur Yves MARTRENCHEAR ;
- Madame Dounia TAARJI ;

nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le mandat de tous les membres composant le conseil prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2017 ».

Nous vous informons que conformément à la loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à votre Assemblée Générale Ordinaire des observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice 2014.

Rapport de Gestion du Directoire au 31 décembre 2014

Nous avons examiné le rapport de gestion établi par le Directoire pour l'exercice 2014 et nous nous sommes assurés, après vérification et contrôle, de sa conformité avec les dispositions légales prévues en la matière.

L'exercice social clos au 31 décembre 2014 fait apparaître les principaux indicateurs de l'activité de la Banque (en milliers de dirhams) :

• Total bilan	61 039 552
• Produit net bancaire	3 082 544
• Résultat avant impôts	750 677
• Impôts sur les sociétés	289 541
• Résultat net après impôts	461 136

Présentation des comptes annuels

Les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation, qui après contrôle et vérification, n'appellent aucune remarque particulière de notre part. Ils sont établis par le Directoire conformément aux règles prévues par la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes vous présenteront leur rapport sur les comptes et résultats au 31 décembre 2014 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions réglementées par la Loi.

Rapport sur les questions inscrites à l'ordre du jour et projet de résolutions

Les documents suivants établis par le Directoire ont été vérifiés et contrôlés par le Conseil de Surveillance en l'occurrence :

- Les questions portées à l'ordre du jour de votre Assemblée ;
- Le rapport relatif à ces questions ;
- Le projet d'affectation du résultat ;
- Le projet de texte de résolutions.

Nous nous sommes assurés de leur conformité avec la loi et les statuts de la Banque.

Enfin, le Conseil se tient à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires qui pourraient vous être nécessaires.

Le Conseil de surveillance

Rapport du Conseil de Surveillance Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en application des dispositions de nos statuts et de celles de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, afin de soumettre à votre approbation la participation aux réunions du Conseil de surveillance par visioconférence et d'apporter les modifications statutaires y afférentes.

En effet, vu les progrès incessants des moyens de télécommunication, le Conseil de Surveillance a estimé nécessaire de prévoir la participation des membres du conseil de surveillance à ses réunions par visioconférence ou tout moyen équivalent, et ce conformément aux dispositions de l'article 50 de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

La participation des membres du Conseil de Surveillance via la visioconférence ou tout autre moyen similaire permettra à chaque membre d'être plus impliqué dans la vie sociale de la Banque et facilitera l'assistance aux réunions du Conseil.

Il est bien entendu que la participation aux réunions du Conseil de Surveillance via la visioconférence n'est pas permise conformément aux dispositions légales pour les réunions devant nommer, renouveler ou révoquer le mandat du Président du Conseil de Surveillance, celui du Président du Directoire ou du Directeur Général ainsi que celles devant convoquer une Assemblée Générale des actionnaires.

Nous soumettrons également à votre approbation la modification de l'Article 15.2 des statuts de la Banque, traitant de la révocation des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale Extraordinaire. En effet, la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 sur la société anonyme a réservé cette décision à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil de surveillance

RÉSOLUTIONS APPROUVÉES

Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport de gestion du Directoire et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports.

Elle approuve les comptes, le bilan et le compte de produits et charges de l'exercice 2014, tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un bénéfice net comptable de 461 136 201,11 dirhams.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions visées à l'article 95 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve ledit rapport.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, par suite de l'adoption des résolutions qui précèdent, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2014, s'élevant à la somme de 461 136 201,11 dirhams :

AFFECTATION	MONTANT (en dirhams)
Résultat	461 136 201,11
• Réserve légale	4 430,00
	RESTE 461 131 771,11
• Réserve non distribuable	0,00
	RESTE 461 131 771,11
• Report à nouveau au 31/12/14	3 112 749 155,75
	RESTE 3 573 880 926,86
• Dividendes avec 30 DH (Nombre d'actions 13 279 286) au 31/12/14	398 365 290,00
RESTE À REPORTER À NOUVEAU	3 175 502 346,86

Du fait de cette affectation, le dividende de l'exercice 2014 est fixé à 30 dirhams par action.

Il sera mis en paiement à partir du 22/06/2015 au siège social de la BMCI

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2014, à un montant global brut de 4 200 000,00 dirhams.

Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance du mandat de tous les membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la banque.

Elle décide de renouveler pour une durée de 3 (trois) ans le mandat des membres du Conseil de Surveillance ci-dessous :

- Monsieur Michel PEBEREAU ;
- Monsieur Christian AUBIN ;
- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Monsieur Mustapha FARIS ;
- Monsieur Alain FONTENEAU ;
- Madame Sofia MERLO ;

- Monsieur Philippe TARTELIN ;
- La société Axa Assurance Maroc ;
- La compagnie d'Assurance SANAD ;
- La Société BNP Paribas BDDI Participations ;

et de nommer pour une durée de 3 (trois) ans :

- Monsieur Abderrahim BOUAZZA ;
- Monsieur Jaouad HAMRI ;
- Madame Janie LETROT ;
- Monsieur Yves MARTRENCAR ;
- Madame Dounia TAARJI ;

nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le mandat de tous les membres composant le conseil prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 .

Septième Résolution

L'assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prévues par la loi.

Le Conseil de Surveillance

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du Conseil de Surveillance et après avoir entendu son rapport sur les motifs de la participation des membres du Conseil de Surveillance à ses réunions par visioconférence ou tous moyens équivalents, approuve ce mode de participation auxdites réunions.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'attribuer la révocation d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance à la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la base de l'article 87 de la loi sur la SA telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, au lieu de l'Assemblée Générale Extraordinaire telle que précisé dans l'Article 15.2 des statuts de la BMCI.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, consécutivement à ce qui précède, de changer et de compléter l'article 15 des statuts, relatif au Conseil de Surveillance, notamment ses paragraphes 15.2 et 15.6, comme suit :

« ARTICLE 15 – LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

[...]

15.2 –NOMINATION ET RÉVOCATION DES MEMBRES

[...]

Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles ; ils ne peuvent être révoqués que par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

[...]

15.6 - RÉUNIONS

[...]

Les réunions du Conseil ont lieu, en principe, au siège social, [...].

Les membres peuvent participer à la réunion du Conseil de Surveillance par visioconférence ou tout moyen équivalent permettant leur identification, à l'exception des réunions devant nommer, renouveler ou révoquer le mandat du Président du Conseil, celui du Président du Directoire ou du Directeur Général, et celles qui convoquent une assemblée générale des actionnaires.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les membres du Conseil participant à la réunion et par les autres personnes qui y assistent en vertu d'une disposition de la loi ou pour toute autre raison. La présence des membres participant par visioconférence ou par tout moyen équivalent est valablement justifiée par l'enregistrement de la réunion à laquelle ils ont participé par ce moyen de télécommunication.

(le reste sans changement) ».

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prévues par la loi.

Le Conseil de Surveillance

DIRECTIONS D'ENTITÉS

CASA 2 MARS MECHOUAR

97, avenue 2 Mars
et angle rue Athènes
Tél. : 05 22 85 79 70
Fax : 05 22 42 50 93

CASA AIN BORJA

150, angle bd Ibn Tachfine
et rue Zineb Ishak
Tél. : 05 22 63 31 70
Fax : 05 22 62 00 53

CASA AIN SEBAÂ

Route de Rabat Km 7
Ain Sebaâ
Tél. : 05 22 34 59 00
Fax : 05 22 42 50 80

CASA AKID ALLAM

Angle bd Akid Alam
& rue 58 - Quartier Sadri
Tél. : 05 22 69 98 00
Fax : 05 22 72 47 74

CASA CITE DJEMAÂ

bd Driss Harti Rés. Rida n° 1551
Hay Mly Rachid - Al Baraka
Tél. : 05 22 55 99 30
Fax : 05 22 42 50 84

CASA GHANDI

92, bd Ghandi
Tél. : 05 22 97 83 52
Fax : 05 22 42 50 91

CASA HAY EL FARAH

351, bd Abachouaib Doukkali
Hay El Farah
Tél. : 05 22 85 92 76
Fax : 05 22 42 57 43

CASA JARDINS D'ANFA

Angle bd du Lido et
Sidi Abderrahmane
Tél. : 05 22 79 91 20
Fax : 05 22 79 70 60

CASA LA COLLINE

Lotissement la Colline 2 lot n° 3
Rte de Nouaceur - Sidi Maârouf
Tél. : 05 22 78 58 30
Fax : 05 22 78 60 83

CASA LA GIRONDE

Angle bd Gironde
& rue Blaye, n° 61
Tél. : 05 22 54 87 15
Fax : 05 22 42 50 04

CASA LALLA YACOUT

38, avenue Lalla Yacout
Tél. : 05 22 88 61 36
Fax : 05 22 42 57 00

CASA MAÂRIF

210, bd Zerktouni
Tél. : 05 22 42 75 30
Fax : 05 22 42 51 00

CASA MOHAMMED V

26, Place Nations Unies
Tél. : 05 22 46 10 00
Fax : 05 22 26 57 29

CASA OASIS

258-260, bd Ghandi
Tél. : 05 22 99 72 90
Fax : 05 22 95 50 92

CASA RACINE

181, angle bd Anfa et rue
Halima Saadia - Tour Balzac
Tél. : 05 22 95 27 87
Fax : 05 22 39 01 56

CASA SUD

Route de Taddart n° 60,
Lot. Bagatelle - Quartier Polo
Tél. : 05 22 85 70 20
Fax : 05 22 42 51 80

CASA ZENATA

Lot Karam n° 8 - Route côtière
111 - Km 10 - Ain Sebâa
Tél. : 05 22 34 67 50
Fax : 05 22 42 57 66

AGADIR CENTRE

Avenue du Général Kettani
Tél. : 05 28 82 96 10
Fax : 05 22 42 50 12

AGADIR EST

Av. Hassan 1er - Im. Safaa
Tél. : 05 28 21 91 94

AGADIR SUD

(Inezgane) - bd Mohammed V
Tél. : 05 28 33 98 00
Fax : 05 22 42 50 13

BENI MELLAL

Bd des FAR
Tél. : 05 23 42 50 60
Fax : 05 23 42 04 18

BERRECHID

Route de Casa 26100
Tél. : 05 22 53 57 00
Fax : 05 22 42 57 12

EL JADIDA MOHAMMED V

Avenue Mohammed VI, n° 10
Tél. : 05 23 37 91 50
Fax : 05 22 42 50 11

FÈS

3, place Houssein de Jordanie
Route d'Immouzer
Tél. : 05 35 94 82 00
Fax : 05 22 42 57 23

KENITRA SUCCURSALE

Ag. bd Chakib Arsalane
& bd Med V
Tél. : 05 37 36 90 00
Fax : 05 22 42 50 34

MARRAKECH CENTRE

35, bd Zerktouni - Guéliz
Tél. : 05 24 42 45 70
Fax : 05 22 42 51 06

MARRAKECH EST

Angle bd Hassan II
Complexe Dawliz
Tél. : 05 24 42 47 64
Fax : 05 22 42 52 66

MARRAKECH OUEST

Av. Abdelkrim Al Khattabi, 146 D
Résidence Dar Essaâda
Tél. : 05 24 29 93 20
Fax : 05 22 42 52 23

MEKNES

6, angle avenue des FAR &
rue Jabrane Khalil Jabrane
Tél. : 05 35 40 46 84
Fax : 05 22 42 50 51

MOHAMMEDIA HASSAN II

Bd Hassan II - Quartier Soleil
Tél. : 05 23 31 85 93
Fax : 05 22 42 52 57

NADOR MASSIRA

Place Massira
Tél. : 05 36 32 91 42
Fax : 05 22 42 57 16

OUIDA

Angle bd Mohammed V
et bd de l'Istiqlal
Tél. : 05 36 70 92 30
Fax : 05 22 42 05 29

RABAT CENTRE

Angle av. Med V et Hadikat
Attaïf
Tél. : 05 37 21 77 30
Fax : 05 22 42 57 17

RABAT SOUISSI

22, av. Med VI
angle rue Sounboura
Tél. : 05 37 63 53 47
Fax : 05 22 42 51 23

SALE

51, rue Sidi Turki av. 2 mars
Tél. : 05 37 84 90 25

TANGER MED

Angle bd Youssef Ibn Tachfine
& rue Madrid
Tél. : 05 39 34 95 26
Fax : 05 22 42 57 26

TANGER VILLE

48, bd Pasteur
Tél. : 05 39 33 92 66
Fax : 05 22 42 57 47

TEMARA

91, Amal O, avenue Massira J5
CYM
Rabat 10000
Tél. : 05 37 28 91 30
Fax : 05 22 42 52 48

TÉTOUAN

Angle av des F.A.R
et bd Med Daoud
Tél. : 05 39 70 98 36
Fax : 05 39 97 47 85

CENTRES D'AFFAIRES**CASA HASSAN II**

Angle bd Hassan II
et av. Allal Fassi
Tél. : 05 22 43 74 67
Fax : 05 22 42 50 95

CASA LA COLLINE

Lotissement La Colline II,
Lot N° 3, Route de Nouasser
Sidi Maârouf
Tél. : 05 22 78 58 30
Fax : 05 22 97 54 62

CASA MAARIF ROUDANI

294, bd Brahim Roudani
Tél. : 05 22 99 85 60
Fax : 05 22 23 40 59

CASA NATIONS UNIES

26, Place des Nations Unies
Tél. : 05 22 46 10 39
Fax : 05 22 22 32 64

CASA NORD (EX EMILE ZOLA)

Angle bd Emile Zola
et rue de Provins
Tél. : 05 22 46 05 60
Fax : 05 22 42 51 40

AGADIR KETTANI

Avenue du Général Kettani
Tél. : 05 28 82 96 10
Fax : 05 22 42 57 07

AIT MELLOUL

64, route de Tiznit 80150
Tél. : 05 28 30 94 50
Fax : 05 28 24 52 48

BERRECHID

Route de Casa
Tél. : 05 22 53 57 00

EL JADIDA

10 bd Mohammed VI
Tél. : 05 23 37 91 50

FÈS

3, place Houssein de Jordanie
Route d'Imhouzer
Tél. : 05 35 94 82 00

KENITRA

Angle bd Mohammed V
et rue Chakib Arsalane
Tél. : 05 37 36 90 00

MARRAKECH

Angle av. Mohammed VI
et rue Al Hoceima
Tél. : 05 24 42 47 00
Fax : 05 22 42 57 11

MEKNES

Rue Al Wahda Al Afriquia
Tél. : 05 35 40 46 80
Fax : 05 22 42 50 22

MOHAMMEDIA

25, bd Mohammed V
Tél. : 05 23 31 97 60
Fax : 05 22 42 57 03

OUIDA

Angle bd Mohamed V
et bd Istiklal
Tél. : 05 36 70 92 30
Fax : 05 22 42 05 29

RABAT

Angle avenue Imam Malik
et Ibrahim Tadili, Route de Zaair
Tél. : 05 37 63 32 30
Fax : 05 22 42 50 70

TANGER

Angle bd Youssef Ibn Tachfine
et rue de Madrid
Tél. : 05 39 34 95 00
Fax : 05 22 42 50 63

FILIALES**BMCI ASSET MANAGEMENT**

25, bd Massira El Khadra
2^e étage - Casablanca
Tél. : 05 22 92 69 00
Fax : 05 22 99 03 93

BMCI ASSURANCE

36 A, bd d'Anfa
Rés. Anafé - 1^{er} étage
Casablanca
Tél. : 05 22 42 01 80
Fax : 05 22 20 09 21

BMCI BANQUE OFFSHORE

Lot 46 D, Zone Franche
d'Exportations de Tanger
Route de Rabat - Tanger
Tél. : 05 39 39 84 20 à 25
Fax : 05 39 39 37 16

BMCI BOURSE

315, bd Bir Anzarane
Immeuble Romandie I - Maârif
Casablanca
Tél. : 05 22 95 38 00
Fax : 05 22 39 32 09

BMCI LEASING

Lot N°3, Lotissement La Colline
II, Route de Nouasser
Sidi Maârouf - Casablanca
Tel : 05 22 46 84 50
Fax : 05 22 58 34 31

ENTITÉS SPÉCIALISÉES**ARVAL MAROC**

Zénith Millénium
Immeubles 3 et 4 - 4^e étage
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél. : 05 22 87 98 00
Fax : 05 22 87 98 01/21

BANQUE PRIVEE

Angle bd Abdelkrim El Khattabi
et bd de Libye - Casablanca
Tél. : 05 22 95 49 41 - 48
Fax : 05 22 36 17 02

PÔLE FACTORING

26, place des Nations-Unies
Casablanca
Tél. : 05 22 49 45 40
Fax : 05 22 29 94 01

TRADE CENTER BNP PARIBAS

Place du 16 Novembre
Casablanca
Tél. : 05 22 42 29 70
Fax : 05 22 27 70 65

**Pour consulter la liste
complète des agences
BMCI, connectez-vous
sur www.bmci.ma**



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 327 928 600 Dirhams
Siège Social: 26, place des Nations Unies - Casablanca - Maroc
Tél: +212 (0) 5 22 46 10 00



www.bmci.ma



Centre de Relations Clients
05 29 044 044



Service Assistance Entreprises
05 29 07 07 07



[bmcienvous](https://www.facebook.com/bmcienvous)



BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
 S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 327 928 600 Dirhams
 Siège Social: 26, place des Nations Unies - Casablanca - Maroc - Tél: +212 (0) 5 22 46 10 00



BMCI
GRUPE BNP PARIBAS

La banque
 d'un monde
 qui change